

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



ÉDITO

PAR ESTELLE DENIZE, PRÉSIDENTE



L'année 2022 a constitué une année charnière pour Hors la rue qui a fêté ses 18 ans ! Cet âge est évidemment hautement symbolique pour une association intervenant auprès d'enfants aux parcours variés mais qui vivent une enfance jalonnée de difficultés peu supportables pour bon nombre d'adultes.

Cet anniversaire nous a notamment donné l'occasion de renouer avec des jeunes qui sont parvenus à construire leur chemin depuis notre première rencontre. Leurs témoignages nous ont rappelé que chaque action menée au quotidien constitue un point de repère durable. Être présents au quotidien pour des jeunes délaissés ou maltraités par des adultes, comprendre leurs difficultés et ce qui les empêche de se saisir de ce que nous et nos partenaires pouvons leur proposer est essentiel. Cette constance est souvent éprouvante pour nos équipes, et ce encore plus depuis le recentrage de nos activités vers les publics les moins demandeurs : les rendez-vous manqués, les mises en échec de mesures de protection sont fréquentes et imposent une remise en question permanente.

Nous n'avons certes pas attendu d'atteindre l'âge adulte pour accepter de ne pas pouvoir constater de manière immédiate les effets positifs de nos interventions. Si notre objectif est évidemment la protection effective des jeunes en danger, il nous faut aussi nous rappeler que le cœur de notre action implique d'être là, constamment, pour des jeunes qui ne sont peut-être pas encore en mesure de sortir de la rue.

Le passage à l'âge adulte pour Hors la rue a aussi signifié en 2022 une « croissance » inédite : en effet, cette année a été la première année pleine pour le fonctionnement d'un second service ouvert à Paris en octobre 2021, en partenariat avec l'association Aurore dans le cadre d'un appel à projet porté par le Conseil de Paris, et destiné à l'intervention auprès d'adolescents étran-

gers en errance aggravée et polyconsommateurs. Ce développement a charrié évidemment ses difficultés de tout ordre mais il constitue une preuve supplémentaire de la pertinence de notre approche d'abord centrée sur l'attention aux besoins d'enfants dont la société parle beaucoup mais qui demeurent très peu connus ou très mal connus.

Ce nouveau déploiement a été accompagné d'un approfondissement d'un axe d'intervention autour de la santé. La santé notamment mentale des jeunes que nous suivons est une préoccupation importante depuis des années, tout comme l'accompagnement vers le soin ou encore la prévention. Mais en 2022, la mise en œuvre d'un projet santé et le renfort d'une médiatrice en santé dont l'intervention facilite l'appréhension des sujets santé par notre équipe multi-public à Montreuil, a renforcé notre capacité d'orientation et de couverture des besoins.

Malgré son âge adulte et un contexte qui demeure très difficile pour les jeunes mais aussi pour nos équipes, Hors la rue poursuit une année encore avec enthousiasme ses actions éducatives, d'orientation vers le soin et d'identification des victimes présumées de la traite des êtres humains !

SOMMAIRE

PARTIE 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION **5**

Notre identité.....	8
Nos objectifs.....	10
Nos principes.....	11
Nos modalités d'action.....	12
Le travail en partenariat au cœur de nos actions.....	14
Partenariat avec l'association Le Mas autour du Projet Ligne 37 à Lyon.....	15
2022 en chiffres.....	17
Regards croisés. Jalila Bouzid et Guillaume Roche.....	19

PARTIE 2. LES FAITS MARQUANTS EN 2022 **21**

18 ans ça se fête !.....	22
Bilan à un an du projet expérimental auprès des mineurs étrangers en errance aggravée.....	24
Regards croisés : la santé comme levier d'action pour les jeunes non demandeurs.....	30
Un nouvel outil à Hors la rue : Parlons grossesse !.....	32

PARTIE 3. LES ACTIVITÉS **35**

Vers la conscientisation du statut de victime de traite des êtres humains.....	36
Les activités proposées aux jeunes : une métaphore de la respiration ?.....	39

PARTIE 4. LES PUBLICS **41**

Étude de cas : de la rue au droit commun.....	42
De la rue au lieu de vie : l'intervention en bidonvilles.....	45
Étude de cas : du repérage à l'éloignement d'un jeune victime de traite des êtres humains.....	48
Étude de cas : délier des angoisses et négocier l'adhésion : à la rencontre de Ruby, jeune fille en errance.....	52

PARTIE 5. PLAIDOYER ET COMMUNICATION **55**

Podcast : embarquez avec nous en rue à la rencontre d'adolescentes en errance.....	56
Des sensibilisations sur la TEH pour accompagner au changement des pratiques professionnelles.....	57
Auditions et contributions.....	58
Les outils.....	60

PARTIE 6. RESSOURCES **61**

Ressources humaines.....	62
Ressources financières.....	64

PARTIE 1.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



NOTRE IDENTITÉ

Depuis 2004, Hors la rue identifie et accompagne les mineurs étrangers en danger à Paris et en Île-de-France. Nous travaillons chaque jour à une meilleure reconnaissance et à l'application concrète aux mineurs étrangers en danger des règles internationales et nationales relatives aux droits de l'enfant.

En cohérence avec la finalité de l'association, notre mission est double :

1. Identifier, protéger, et accompagner vers le droit commun les mineurs étrangers en danger en France en vue d'une réelle intégration sociale et économique en étroite partenariat avec l'ensemble des acteurs présents dans le cadre des dispositifs de protection de l'enfance ;

2. Œuvrer à une meilleure connaissance et prise en compte du phénomène des enfants étrangers en danger sur notre territoire. Sensibiliser les acteurs institutionnels, les pouvoirs publics et, d'une manière générale, la société civile, afin de faire évoluer le cadre réglementaire de prise en charge de ces enfants, que ce soit au niveau français ou international.

Hors la rue a construit son identité et ses actions afin de venir en aide aux enfants originaires d'Europe de l'Est. L'association est toujours engagée auprès de ces enfants mais a aussi élargi son public, compte tenu de l'évolution du contexte migratoire et de la saturation des dispositifs de protection de l'enfance. Nous travaillons aujourd'hui avec des enfants isolés originaires de nombreux pays. Hors la rue s'efforce toujours d'aller vers les mineurs les plus marginalisés, les moins demandeurs, et les plus éloignés de toute prise en charge institutionnelle.

Pour la première fois de son histoire, Hors la rue s'associe avec une autre structure pour la mise en place d'une nouvelle modalité d'action auprès des mineurs étrangers en errance sur le territoire parisien. Ainsi, l'association Aurore, en partenariat avec Hors la rue, a lancé en octobre 2022 un dispositif visant à venir en aide aux mineurs en errance à Paris au travers d'actions d'« aller-vers » et d'un accueil destiné à la mise à l'abri, financé par la Ville de Paris.

Hors la rue recentre ses missions vers les enfants étrangers non demandeurs de protection et en dehors du droit commun. Les tournées en rue sont renforcées (repérages et lieux d'activité) et l'association multiplie les opportunités de rencontres (lieux de vie, visites en détention). Le centre de jour est assoupli dans son fonctionnement pour devenir un centre d'appui aux maraudeurs, plus flexible afin de s'adapter aux besoins des jeunes.

Hors la rue fait le constat de l'apparition du phénomène d'enfants des rues. Outre un travail régulier de repérage et d'accroche avec ce public, Hors la rue a mené une action intensive de plaidoyer basée sur son travail de terrain, ce qui a contribué à la mise en place d'un dispositif d'envergure financé par la Mairie de Paris, pour répondre aux besoins particuliers de ce public.

Hors la rue devient une des associations pionnières dans la lutte contre la traite des êtres humains (TEH). À ce titre, l'association a participé à des missions interministérielles ayant contribué à la création d'un dispositif expérimental d'éloignement des mineurs victimes de traite. L'engagement d'Hors la rue lui a valu d'être primée par l'ONU qui lui a décerné le second Prix Prévention de la Délinquance en 2014.

Pour s'adapter aux enjeux de l'époque, notamment de la crise migratoire, l'association élargit son public et accompagne des jeunes d'origines diverses. Le centre d'accueil s'est déplacé à Montreuil dans un lieu plus grand et plus adapté. Aussi, des campagnes de plaidoyer sont lancées qui contribuent notamment à mettre fin aux accords Franco-roumains en 2010.

Créée pour venir en aide mineurs isolés étrangers sur le territoire français, l'association repère les jeunes en rupture, roumains pour la plupart, en vue de les accompagner vers le droit commun. Un centre d'accueil de jour est ouvert à Paris. Hors la rue milite également pour que le phénomène des enfants des rues soit mieux pris en compte par les acteurs institutionnels et associatifs.

Née de Parada, cette branche française est créée pour récolter des fonds pour les actions en Roumanie et sensibiliser l'opinion française aux conditions de vie des enfants des rues.

Miloud Oukili, un jeune clown français travaillant avec les enfants des rues à Bucarest, fonde l'association Parada. Son objectif : leur redonner l'envie de vivre et les moyens de quitter la rue en développant leurs compétences artistiques.

2021

Dispositif d'aide aux mineurs en errance aggravée

2020

Aller vers les enfants les plus en danger

2017

Engagement auprès des enfants des rues non demandeurs de protection

2015

Spécialisation sur la question de la traite des êtres humains

2010

Diversification des publics

2004

Création d'Hors la rue

2001

Création de Parada France

1996

Création de Parada

NOS OBJECTIFS

REPÉRER

Chaque maraude est pour nous l'occasion d'entrer en contact avec de nouveaux jeunes, seuls ou en groupes. Nous attachons une importance particulière au fait d'aller vers les jeunes les moins demandeurs de protection. Que ce soit sur les zones d'activité, les lieux de passage ou de vie, nous allons à la rencontre des jeunes étrangers en errance ou en situation de danger. Le repérage est un enjeu essentiel : c'est la seule manière d'amener vers le droit commun les jeunes les plus fuyants et les plus éloignés de toute prise en charge, par peur ou par simple méconnaissance des institutions et des associations.

CRÉER DU LIEN

Le travail de création de lien commence dès le premier contact avec les jeunes. Le temps de « l'accroche » et de la mise en confiance est variable, de quelques jours à plusieurs mois. Il s'agit de créer et maintenir une relation de confiance à même de susciter avec le temps une libre adhésion à un accompagnement éducatif. Cet aspect du travail des éducateurs de l'association est présent à chaque instant, au centre de jour ou lors des interventions de rue.

ACCOMPAGNER

L'accompagnement éducatif vise à rapprocher les jeunes des institutions afin qu'ils prennent conscience de ce qu'elles peuvent leur apporter dans leur quotidien comme dans leur parcours d'insertion. Il est basé sur un principe d'écoute et une grande disponibilité des éducateurs qui assurent une fonction de soutien,

notamment dans les moments difficiles. Enfin, il cherche à replacer chaque enfant dans sa place d'enfant, à travers les apprentissages et les loisirs.

ORIENTER

L'association Hors la rue intervient dans le cadre du dispositif de protection de l'enfance, sur le repérage et l'orientation des enfants les plus éloignés de toute prise en charge. Lorsque les trois objectifs sus-cités sont remplis, l'équipe éducative cherche, autant que faire se peut, des solutions d'hébergement, de formation, ou toute autre orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. L'entrée dans le droit commun, par l'accès à une couverture santé, à la scolarité ou à une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, n'est pas toujours aisée comme nous le verrons plus loin. Le développement et l'entretien de notre réseau partenarial sont donc des conditions sine qua non de la réussite de l'orientation du jeune.

FAIRE AVANCER

LES DROITS DE

L'ENFANT

Nous sommes aussi une association engagée qui milite pour que les droits de l'enfant soient inconditionnellement respectés et pour un système de protection toujours plus juste. Via des actions de plaidoyer et de sensibilisation, nous partageons notre expérience avec les différents acteurs sociaux et institutionnels dans des régions et des départements de plus en plus confrontés au phénomène des enfants et des adolescents étrangers en danger.

NOS PRINCIPES

Nous croyons qu'il n'est d'action efficace que si elle est librement consentie. Et ce plus encore lorsqu'on s'adresse à un public qui dès le plus jeune âge n'a été confronté qu'à de l'instabilité, de la précarité, voire de la contrainte. C'est pourquoi il nous faut aller vers les enfants et les adolescents, en leur reconnaissant le droit de choisir librement ce qui est bon pour eux, tout en les incitant à adhérer à des propositions éducatives, vers un mieux-être, voire une sortie de rue. Que ce soit au centre de jour ou dans la rue, l'adhésion libre est toujours recherchée.

**LA LIBRE
ADHÉSION**

**LE TRAVAIL EN
PARTENARIAT**

Nous n'avons ni prétention ni vocation à tout régler seuls. Nous croyons que pour trouver des solutions appropriées et durables, il nous faut développer des partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs afin que les jeunes puissent avoir accès à l'hébergement, à la formation, à la santé...

Nous privilégions une approche de terrain non territorialisée car nous pensons qu'il est essentiel de se trouver auprès des enfants et des adolescents à la rue ou en situation d'errance. Leurs lieux de vie, d'activité ou de passage étant amenés à changer souvent, nos équipes font preuve d'une mobilité importante qui leur permet de rester au plus près des besoins et des préoccupations des jeunes.

**UNE
APPROCHE DE
TERRAIN**

**LA COM-
PRÉHENSION**

La connaissance de nos publics, de leur parcours, de leur culture et de leur langue nous paraît essentielle pour apporter une réponse pertinente. Par son histoire, Hors la rue a développé des liens très forts avec l'Europe de l'Est, la Roumanie en particulier, ce qui lui offre des atouts indéniables pour agir auprès de jeunes originaires de ce pays. Depuis plusieurs années, nous nous efforçons d'élargir nos compétences afin de pouvoir nouer des liens semblables avec les enfants et adolescents venus d'autres pays.

NOS MODALITÉS D'ACTION

ALLER-VERS ET TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue permet d'aller au-devant des jeunes les plus vulnérables, les moins demandeurs de protection et les plus éloignés du droit commun. Notre équipe mobile (deux à trois membres de l'équipe éducative) et pluridisciplinaire se rend tous les jours sur les lieux où sont susceptibles de se trouver des jeunes en situation de danger. Après une phase d'observation visant à repérer les modes de rencontre et d'action des jeunes, les éducateurs tentent, pendant la phase « d'accroche » de se faire identifier comme professionnels bienveillants pouvant apporter au jeune un soutien ponctuel ou durable. Ces temps de rencontre, pendant lesquels sont également proposées différentes activités de médiation (sport, art-thérapie, musique...) permettent de sortir les jeunes de leur activité, d'approfondir la relation et de faire émerger des questionnements tout en faisant passer des messages de prévention.

Outre nos missions de repérage, d'évaluation et de signalement aux autorités compétentes, nous tentons de nous faire identifier par les mineurs en tant que ressources mobilisables pour l'accès aux droits et de développer des accompagnements pérennes. Nous menons donc à la fois des tournées dites de « repérage », afin de repérer et entrer en contact ; et des tournées dites de « suivi », afin de mettre en place des actions régulières et d'individualiser la relation. La régularité et la fréquence de ces tournées sont indispensables de façon à créer et maintenir ce lien de confiance, socle de tout accompagnement.

Hors la rue se rend sur les lieux d'errance de ces jeunes en journée et sur leurs lieux de vie, lorsque cela est pertinent. En effet, les jeunes rencontrés à Paris, notamment les jeunes Roms, vivent pour la plupart dans des bidonvilles situés en Île-de-France. Des maraudes sur les lieux de vie sont donc organisées à chaque fois que cela est possible, afin d'appréhender l'environnement socioculturel des jeunes, leurs conditions de vie et d'aller à la rencontre des familles pour qu'elles adhèrent au projet d'accompagnement de leur(s) enfant(s).



MENER DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET CO-CONSTRUIRE UN PARCOURS

Notre objectif est de pouvoir individualiser la relation avec les enfants et de les accompagner vers le droit commun. Il ne s'agit pas d'une simple orientation mais de mobiliser nos compétences socio-éducatives dans une logique de parcours. Hors la rue se positionne comme un "fil rouge" entre les jeunes et les institutions. Ces accompagnements individuels se font au long cours, en partenariat avec les institutions, les associations, les professionnels du soin et de la protection de l'enfance. Par exemple, Hors la rue peut intervenir tout au long du parcours pénal notamment pour les enfants contraints à commettre des délits : sortie de commissariat, déferrement, détention. Au cours de l'année 2020, Hors la rue a poursuivi ses interventions auprès des mineurs présumés victimes de traite des êtres humains incarcérés. En effet, les rencontres individuelles effectuées en détention, exemptes de « l'effet de groupe » particulièrement prégnant parmi les mineurs que nous accompagnons, s'avèrent paradoxalement propices à la libération de la parole, au renforcement du lien avec le mineur, à la réflexion autour des actes commis et d'un projet de vie.

Une attention particulière est aussi portée aux soins et à l'accompagnement psychologique pour ces enfants particulièrement vulnérables. Pour ce faire, une psychologue intervient à plein temps, en rue comme sur notre centre de jour et est constamment en lien avec les services de santé et de la réduction des risques.

CRÉER DES SAS ET DES TEMPS DE RUPTURE

Le centre de jour d'appui aux maraudes est situé à Montreuil (93). Nous y accueillons les jeunes repérés en rue et suivis par l'association. Le CAJAM est un lieu permettant à l'équipe d'approfondir l'accroche ou le suivi des enfants à partir de 7 ans. Il facilite notamment l'observation et l'évaluation, le développement d'une relation de confiance, la socialisation, l'autonomie et la responsabilisation. Il permet aux enfants de faire une "pause" dans leur quotidien. Plusieurs activités peuvent être proposées : repas, douches, lessives, vestiaire d'urgence, activités individuelles ou collectives en fonction des jeunes accueillis.

Les séjours de rupture permettent aux enfants de pouvoir sortir de leur quotidien et de mettre en place des temps éducatifs. S'éloigner pour redevenir enfant, appréhender un cadre, un collectif sont autant d'étapes vers un parcours de sortie de rue.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AU CŒUR DE NOS ACTIONS

La compréhension de situations de vie complexes ainsi que l'amélioration de l'accès au droit commun pour les enfants qui en sont le plus exclus, nécessitent la mise en œuvre d'un travail collaboratif conséquent et régulier avec un ensemble de structures institutionnelles et associatives. Aussi, l'action éducative auprès de jeunes très vulnérables et particulièrement éloignés du droit commun ne peut être envisagée sans le développement et l'entretien d'un réseau partenarial dense et composé d'acteurs œuvrant dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité sur des thèmes aussi variés que la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et, bien sûr, celui de la protection de l'enfance.

Le travail mené avec ces acteurs se rapporte à de l'échange d'informations, effectué dans le cadre du secret partagé, et visant à une meilleure connaissance des situations individuelles et à l'élaboration de stratégies communes et concertées d'intervention. Il se base également sur des orientations mutuelles engageant des actions complémentaires, et des réflexions partagées sur des situations/problématiques communes.

La recherche de compétences complémentaires pour accompagner au mieux nos publics est indispensable, étant donné les parcours et les besoins de ces enfants : carences éducatives et affectives, isolement, travail quotidien, exploitation par des tiers, polyconsommations de produits psychoactifs entre autres prises de risques, traumatismes non accompagnés, défaut de soins... Ainsi, pour chacun de nos publics, nous recherchons des acteurs pouvant mettre leurs compétences au service d'une action commune.

Un travail partenarial doit aussi être établi avec la justice et dans le cadre de parcours de détention. C'est pourquoi cette année, nous avons renouvelé la convention mise en place en 2020 avec le Service Éducatif auprès du Centre de Jeunes Détenus de Fleury-Mérogis (SECJD) et que nous entretenons des liens étroits avec les Parquets des mineurs de Paris et de Bobigny afin d'accompagner les mineurs contraints à commettre des délits et présumés victimes de traite.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LYONNAISE LE MAS

LIGNE 37 : DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL AUPRÈS DE JEUNES MIGRANTS EN ERRANCE

En parallèle de l'ouverture d'un nouveau site à Paris dans le cadre d'un appel à projet porté par la Mairie de Paris, Hors la rue a observé avec attention les initiatives lancées par d'autres collectivités visant à repérer et mieux prendre en charge les mineurs étrangers en errance présents dans des territoires hors Île-de-France.

Le centre-ville de Lyon, et notamment le quartier historique de la Guillotière, est en effet caractérisé par la présence de jeunes (mineurs et jeunes majeurs) étrangers en errance, se livrant à diverses activités (vente de cigarettes à la sauvette, livraison de repas à vélo, mais aussi revente de médicaments et commission de délits) et soumis à de nombreuses formes d'emprise.

C'est ainsi que l'association le Mas, qui intervient auprès de nombreux publics présentant des difficultés psychosociales sur la métropole de Lyon et le Rhône, a sollicité un partenariat avec Hors la rue dans le cadre de la réponse à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Métropole (qui dispose des compétences de Protection de l'Enfance), par la Ville de Lyon et la Préfecture du Rhône.

Le Mas (et ses partenaires Alynea, CAPSO, DTPJJ) a en effet souhaité bénéficier de l'expérience d'Hors la rue dans la phase de lancement de son projet baptisé Ligne 37 (octobre 2022). Ce dispositif expérimental prévu pour un an, vise, au travers d'actions d'aller-vers quotidiennes et du travail d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, infirmière, médecin, médiateurs en santé, psychologue) à créer du lien avec les jeunes migrants

en errance sur le quartier de la Guillotière et à les rapprocher du droit commun, avec une attention particulière sur l'orientation vers les soins en addictologie. Ce public en est en effet très éloigné et présente des problématiques multiples qui rend très difficile toute adhésion à une prise en charge : errance aggravée, consommations de produits stupéfiants, conduites délinquantes, parfois sous la contrainte d'adultes exploitants, emprise...

Afin de faciliter l'appréhension du public par l'équipe de Ligne 37, le partenariat mis en place avec Hors la rue s'articule autour de 3 activités :

- Une immersion, en trois temps, des professionnels de Ligne 37 au sein des sites d'accueil d'Hors la rue pour échanger sur les pratiques et participer au travail de rue (découvrir nos publics, nos lieux et outils d'intervention) ;
- Des temps de sensibilisation par les professionnels d'Hors la rue, axés sur la traite des êtres humains et la protection de l'enfance, ainsi qu'une étude des terrains à Lyon et des analyses des situations rencontrées ;
- Un soutien technique apporté sur des situations individuelles

Ce partenariat permet non seulement de valoriser l'expertise acquise depuis des années par Hors la rue, mais aussi d'enrichir les projets menés en Île-de-France, l'association le Mas disposant d'une grande expérience d'accompagnement des publics consommateurs de produits stupéfiants.

Hors la rue tient à remercier les partenaires publics et privés qui ont financé nos actions cette année.

Partenaires publics



Partenaires privés



Hors la rue tient à remercier l'ensemble de ses partenaires et acteurs associatifs et institutionnels pour le travail mené en commun au bénéfice des jeunes que nous accompagnons :

► **Les acteurs associatifs intervenant en bidonvilles** : Médecins du Monde - MDM (Mission bidonvilles), Acina, Askola, Première Urgence Internationale - PUI, Les Enfants du Canal, le Secours Catholique, École enchantée, Rues et cités ;

► **Les acteurs associatifs intervenant auprès de personnes en précarité et/ou les mineurs non accompagnés** : le Gisti, Aurore, Koutcha, Esperanto, la Croix-Rouge française, Astheriia, le Foyer Jorbalan AFJ (pour la protection des femmes victimes de la traite), France Terre d'Asile (FTDA), La Casa, À Travers la Ville, Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), Coalia, Médecins du monde - CASO, Le bus social dentaire, Oppelia Charonne - CJC et CSAPA, Escalé Santé Aubervilliers, Addiction France, Association Itinéraires ;

► **Les acteurs institutionnels** : la Brigade de Protection des Mineurs, les Parquets des Mineurs de Paris et de Bobigny, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Mission de lutte contre la précarité de la RATP, les Tribunal judiciaires de Paris et de Bobigny, le Barreau des avocats de Paris et de Bobigny, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et d'Île-de-France, la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), la Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Mairie de Paris, l'Unité d'assistance aux sans-abris (UASA), la Mairie de Montreuil, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis et de Paris, le Défenseur des droits, le Service éducatif Au Tribunal (SEAT) de Paris et Bobigny, le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) en Île-de-France, la Fabrique de Santé Madeleine Brès, Cellule d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (CAMNA), Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risque (MPPCR), Unité Fonctionnelle d'Addictologie de l'hôpital Robert-Debré, le Bus départemental dentaire, l'Équipe Mobile Protection Enfance de l'hôpital Jean Verdier, l'Équipe mobile ESPER du service de pédiatrie de l'hôpital Robert Debré, la PMI Mobile de la Seine-Saint-Denis, La fabrique de la Santé Aubervilliers, les PASS d'Île-de-France, le CPOA Saint-Anne, la PMI mobile de Seine-Saint-Denis, le SEMNA (Service Educatif pour les Mineurs non accompagnés), la CEOMNA ;

► **Les autres acteurs** : Trajectoires, Paris d'exil, Viacti, Unicef France, ECPAT, Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes (AADH), l'Amicale du Nid, le Centre de victimologie pour mineurs, La Maison des femmes de Saint-Denis ;

► **Les collectifs** : Romeurope, Ensemble contre la traite des êtres humains, InfoMIE, Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Étrangers (ADJIE), Agir Ensemble pour les Droits des Enfants.

2022 EN CHIFFRES

PROJET MULTIPUBLIC MONTREUIL

Comme en 2021, nos équipes de rue se sont principalement déployées à Paris et en Seine-Saint-Denis pour aller à la rencontre de 309 jeunes dont environ 40% ont été rencontrés les années précédentes (entre 2015 à 2021). Un tiers de ces jeunes ont fait l'objet d'un suivi individualisé de courte ou de longue durée, avec des accompagnements en santé qui ont doublé entre 2021 et 2022, notamment grâce au recrutement d'une médiatrice en santé.

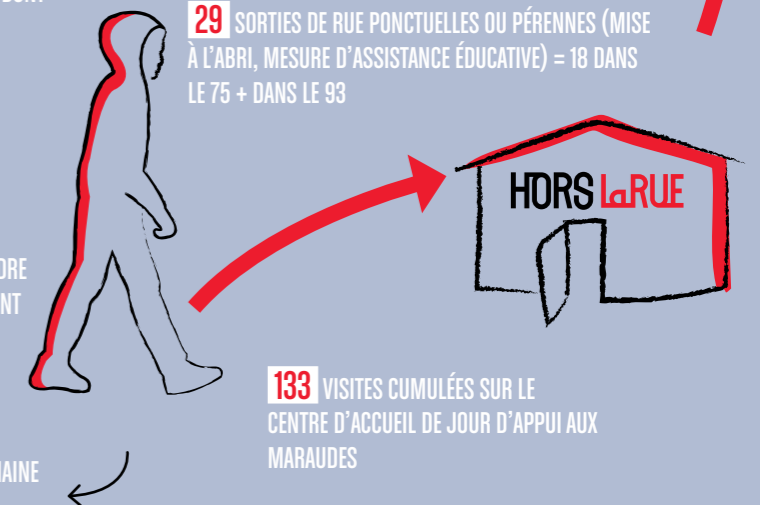
Nos deux équipes continuent à éprouver, sur l'ensemble de nos territoires d'intervention, la pertinence de notre approche basée sur un travail d'aller-vers qui seul permet de rentrer en lien durablement avec les mineurs les plus en danger et notamment les jeunes présumés victimes de traite des êtres humains dont la proportion ne cesse d'augmenter parmi les jeunes rencontrés. Nous constatons également plus que jamais à quel point l'accès à la santé constitue l'un des leviers les plus efficaces pour tisser, au gré des soins et des accompagnements, la relation de confiance et réduire le fossé entre les jeunes et les structures ressources existantes.

DE LA RUE...

- 192 NOUVEAUX CONTACTS
- 120 JEUNES DIFFÉRENTS SUIVIS
- 309 JEUNES RENCONTRÉS = 192 + 117 ANCIENS, RENCONTRÉS ENTRE 2015 À 2020 DONT
- 288 JEUNES MAJEURS
- 490 MARAUDES* AU TOTAL
- 120 ACCOMPAGNEMENTS VERS VERS LE SOIN
- 240 MARAUDES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DES MARAUDES MIXTES SUR LE DÉPARTEMENT DU 93
- 35% DE FILLES RENCONTRÉES
- 45% DE JEUNES DE NATIONALITÉ ROUMAINE
- 45% DE JEUNES ORIGINAIRES DU MAGHREB

À LA PROTECTION

- 34 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES OU ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES VERS DES PÔLES D'ÉVALUATION ONT ÉTÉ EFFECTUÉS = 15 DANS LE 75 + 19 DANS LE 93
- 10 SIGNALEMENTS PARQUET DONT 6 TEH
- 29 SORTIES DE RUE PONCTUELLES OU PÉRENNES (MISE À L'ABRI, MESURE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE) = 18 DANS LE 75 + DANS LE 93



* Maraudes thématiques santé et sorties avec l'unité mobile non comptabilisées cette année

PROJET MNA PARIS

Notre projet expérimental a répondu aux attentes durant cette première année de mise en œuvre et les maraudes qui ont pu être organisées quotidiennement ont permis la rencontre de 107 jeunes correspondant au public cible. 80% d'entre eux ont pu bénéficier d'une orientation vers notre mise à l'abri et presque 60% d'un accompagnement individualisé permettant notamment un accès renforcé aux soins.

DE LA RUE...

71 NOUVEAUX CONTACTS

62 JEUNES DIFFÉRENTS SUIVIS

107 JEUNES RENCONTRÉS DONT

36 ANCIENS, RENCONTRÉS ENTRE OCT ET DÉCEMBRE 2021

382 MARAUDES

100 ACCOMPAGNEMENTS VERS LE SOIN

+ **367** SOINS EFFECTUÉS

10 % DE FILLES RENCONTRÉES

88 % DE JEUNES ORIGINAIRES DU MAGHREB

À LA PROTECTION

15 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES

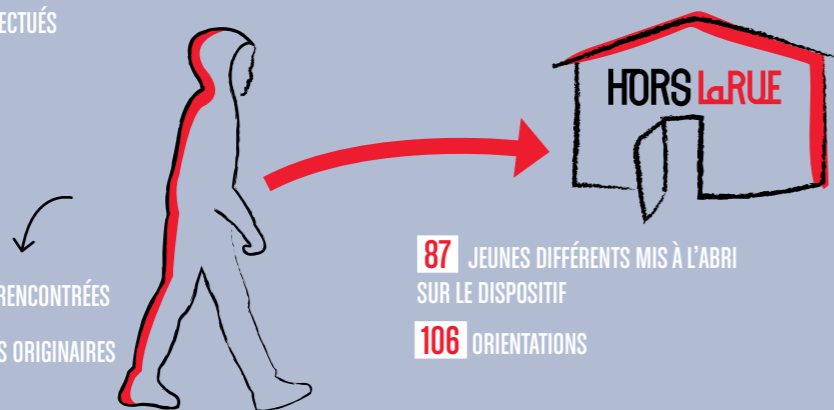
47 ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES VERS DES PÔLES D'ÉVALUATION

8 SIGNALEMENTS PARQUET DONT **4** TEH

87 SORTIES DE RUE PONCTUELLES OU PÉRENNES (MISE À L'ABRI, MESURE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE)

87 JEUNES DIFFÉRENTS MIS À L'ABRI SUR LE DISPOSITIF

106 ORIENTATIONS



AU TOTAL, HORS LA RUE EN 2022 C'EST :

416 JEUNES DIFFÉRENTS RENCONTRÉS

263 NOUVEAUX CONTACTS

182 JEUNES SUIVIS

872 MARAUDES

REGARDS CROISÉS

JALILA BOUZID ET GUILLAUME ROCHE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



1/ Pouvez-vous vous présenter ?

Jalila : Je m'appelle Jalila Bouzid, j'ai 46 ans et je travaille dans le secteur associatif depuis toujours, soit plus de vingt ans. J'ai travaillé pour différentes structures, locales comme internationales, et je suis maintenant directrice régionale chez Addictions France en Île-de-France. Dans mon parcours, j'ai toujours eu à cœur de travailler auprès des populations les plus marginalisées, les publics les plus ostracisés dont les jeunes accompagnés par Hors la rue représentent la quintessence.

Guillaume : Je m'appelle Guillaume Roche, je travaille depuis un peu plus de 3 ans en collectivités territoriales sur les domaines de la prévention, de l'insertion et de la jeunesse, après avoir évolué dans diverses associations.

2/ Depuis combien de temps êtes-vous membre au sein du conseil d'administration d'Hors la rue et quelles sont les raisons de votre implication ?

J'ai intégré le conseil d'administration il y a 1 an et demi. Les publics de l'association présentent des problématiques qui me semblent à la fois cruciales et complexes, incarnent un ensemble de facteurs de vulnérabilité qui mettent en échec les politiques publiques. En tant que personne travaillant dans le secteur social, cela représente un challenge tout en étant questionnant : comment œuvrer pour résoudre ces problématiques sans seulement faire un constat de l'échec de ces politiques ? J'ai fait la rencontre d'Hors la rue lorsque j'étais chez Médecins du Monde. Nous intervenions sur un bidonville où Hors la rue était également présente, ce qui nous a

conduit à mettre en place un partenariat. Lorsque le CA a décidé de s'élargir et de s'ouvrir à de nouveaux profils, des personnes que je connaissais au sein de l'association m'ont contacté pour l'intégrer. Hors la rue étant une association pour laquelle j'ai beaucoup d'admiration et où évoluent des personnes pour lesquelles j'ai de l'estime et en qui j'ai confiance, j'ai accepté.

J'ai découvert l'association Hors la rue alors que je participais activement à la création et à l'animation d'un Observatoire des jeunes étrangers en errance. Ce dispositif de prévention, multipartenarial et novateur, visait à objectiver, comprendre l'afflux de jeunes maghrébins en errance sur le territoire français et tenter d'apporter une réponse adaptée aux multiples problématiques compilées par ces jeunes. Je me suis donc naturellement tourné vers des experts de la thématique comme Hors la rue. J'ai retrouvé dans l'association des sujets qui m'intéressent et m'animent depuis toujours : enfance, jeunesse, prévention, qui ont motivé mon engagement bénévole dans l'association courant 2021.

3/ Pouvez-vous nous expliquer le rôle que vous avez en tant qu'administrateur et administratrice ?

Lorsque j'ai intégré le conseil d'administration, je ne savais pas exactement quelle y serait ma place, et mon travail ne me laissait que peu de temps. La direction souhaitait pouvoir me solliciter, en appui, pour expertise de certains dossiers du fait de mon expérience en tant que directrice de structure. Par manque de temps, cela ne s'est finalement pas vraiment fait. Mais étant devenue directrice régionale chez Addictions

France, j'ai pu faire le lien entre certaines problématiques rencontrées par les salariés d'Hors la rue sur les addictions et les problématiques rencontrées par Addictions France. J'ai donc mis en place un rapprochement entre les deux associations, en étant vigilante aux responsabilités que me conférerait cette double casquette. Mais à ce jour, ce double rôle est productif ! Je peux amener mon regard de gestionnaire au sein du CA, ouvrir certaines portes à Hors la rue de par mon réseau ou grâce à mon expertise sur les addictions.

Résidant dans le sud-ouest, je suis un «visio administrateur». Malgré la distance je fais en sorte de participer à l'ensemble des réunions et ainsi participer aux différentes décisions relatives aux dynamiques et projets de l'association. Je cherche par ailleurs à apporter ma connaissance des collectivités territoriales et suis particulièrement sensible à l'accompagnement des équipes de professionnels.

4/ D'après vous, quels sont les enjeux de la protection de l'enfance concernant les mineurs étrangers en errance aujourd'hui en France ?

Les mineurs dont s'occupe Hors la rue présentent une telle accumulation de facteurs de vulnérabilité, qu'ils mettent en exergue l'incapacité des dispositifs de protection de l'enfance à s'adapter à leurs situations et à proposer des réponses. Cela fait des années que l'on tourne en rond autour de ces problématiques qui continuent de se complexifier. Hors la rue représente en quelque sorte le dernier filet pour ces enfants, avec lesquels les acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance sont en grande difficulté. Les politiques publiques sont extrêmement rigides, ne sont ni adaptées ni adaptables à leurs situations. Il y a une nécessité à mettre en place un décloisonnement total des politiques publiques, à attribuer de nouveaux moyens, autres que ceux existants aujourd'hui qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

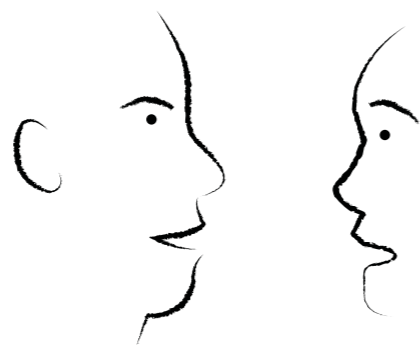
La protection de l'enfance doit continuer sa mutation en prenant, encore plus, en compte le hors les murs, la rue avec des situations de mineurs en danger de plus en plus compliquées. Elle doit également réfléchir à des modalités de protection adaptées à ces enfants/jeunes étrangers en danger et également se projeter sur l'après avec l'intégration et l'insertion du public.

5/ Quelle place Hors la rue peut-elle prendre pour répondre à ces enjeux ?

Je trouve très intéressant la manière dont Hors la rue a fait évoluer ses actions, au début orientées uniquement vers les mineurs roumains puis qui se sont transformées et adaptées aux réalités. Je suis très admirative de cette capacité d'adaptation. Dans un secteur associatif en pleine évolution, où de plus en plus de grosses structures, non militantes, absorbent les plus petites, Hors la rue continue son chemin sans être en danger. Pour moi, elle le doit à son niveau d'expertise d'une grande finesse qu'elle seule possède. En allant au-devant de ceux les plus exclus, elle a trouvé sa place et le respect des autres acteurs associatifs. Sa capacité à être à la fois un acteur de terrain et une association avec des logiques de recherche lui confère cette capacité à prendre de la hauteur et à analyser, à être reconnue comme experte et légitime pour s'exprimer, pour produire des analyses et les transmettre.

Elle a également réussi à garder sa capacité à faire du plaidoyer, ce qui est difficile lorsque l'on est dépendant de financements publics. Mais en restant claire, respectueuse et dans le dialogue avec les institutions, elle fait avancer la cause des enfants au rythme où peuvent aller les institutions. Elle ne pratique pas un militantisme dans la colère, mais plus un militantisme que je trouve doux et efficace.

Hors la rue de par sa mobilisation quotidienne auprès des mineurs étrangers en danger peut et doit partager son expertise de terrain aux collectivités territoriales afin de faire évoluer les politiques locales et nationales. Ce plaidoyer vise également à sensibiliser les politiques et le grand public sur des sujets prégnants et non tolérables comme la traite des êtres humains.



PARTIE 2.

LES FAITS MARQUANTS EN 2022





18 ANS ÇA SE FÊTE !

Hors la rue vient en aide aux mineurs étrangers en danger depuis 2004. 2022 était donc l'année de la majorité pour l'association, et nous avons décidé d'organiser une fête pour célébrer cet âge symbolique.

C'est ainsi qu'ont été réunis, le 30 juin à La Marbrerie à Montreuil, nombre de proches d'Hors la rue : partenaires institutionnels, associatifs, membres actuels et anciens, anciens bénévoles, salariés actuels et anciens, donateurs, financeurs publics et privés, tous ceux qui ont permis de faire de l'association ce qu'elle est aujourd'hui, et de retracer ensemble le chemin parcouru. Mais surtout ceux qui font la raison même de l'existence d'Hors la rue : les jeunes ! Nous avons donc fait notre maximum pour que d'anciens jeunes puissent être présents et participent à cet événement marquant pour Hors la rue.

La soirée s'est déroulée autour de plusieurs temps forts :

- Un montage vidéo réalisé à partir des témoignages d'anciens jeunes qui souhaitaient nous adresser un message sur ce qu'Hors la rue a représenté pour eux dans leur parcours ;
- Une nouvelle interprétation sur scène du projet "Joue Ta Zik" par les anciens jeunes pour remettre à nouveau à l'honneur ce projet qui avait donné lieu par le passé à un concert ;
- Une exposition des travaux réalisés depuis plusieurs années dans le cadre de l'activité d'art-thérapie durant les ateliers collectifs et individuels sur le centre comme en rue ;
- Une immersion auditive du travail en rue auprès des jeunes filles en errance au travers des podcasts réalisés en 2022 ;



Certains membres de l'équipe actuelle ont également souhaité apporter leur contribution en interprétant diverses musiques de tous les horizons représentant la diversité des publics accompagnés. Ces temps musicaux ont été complétés par le concert d'une fanfare, pour offrir le moment le plus festif et convivial possible.

Ainsi c'est environ une centaine de personnes qui sont venues se rassembler autour de l'identité d'Hors la rue. Nous pouvons dire que ce rendez-vous a remporté un grand succès auprès de tous et que l'émotion et la rencontre ont été au cœur de cet instant.



BILAN À UN AN DU PROJET EXPÉRIMENTAL AUPRÈS DES MINEURS ÉTRANGERS EN ERRANCE AGGRAVÉE

En octobre 2021, Hors la rue et l'association Aurore ont décidé de répondre ensemble à l'appel de la Mairie de Paris afin de reprendre un dispositif unique en son genre d'aller-vers, d'accompagnement et de mise à l'abri des mineurs étrangers en errance dans la capitale. Un an plus tard, nous dressons un premier bilan de cette année de fonctionnement.

Rappel des fondamentaux du dispositif

- Des maraudes quotidiennes et pluridisciplinaires et une mise à l'abri de 12 places accessibles aux jeunes garçons repérés en rue.
- Un fonctionnement 24h/24 et 7j/7 pour favoriser l'adhésion des jeunes les plus vulnérables à un accompagnement éducatif et médical soutenu et, éventuellement, à une protection pérenne.
- Des équipes polyvalentes, arabophones et hispanophones, sur la mise à l'abri et en rue (travailleurs sociaux, art-thérapeute, éducateur sportif, infirmière, chargée de mission de lutte contre la TEH).
- Un projet inscrit dans une dynamique partenariale très dense avec différents acteurs associatifs et institutionnels (ASE/PJJ/hôpitaux) et apport de 2 postes clés en soutien externe à l'équipe : un médiateur de l'Unité d'Assistance aux Sans Abri et un éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

L'aller-vers dans la rue

Le travail de rue a été la première porte d'entrée vers ce public qui n'est pas du tout en recherche d'une protection. Il a permis l'observation et la compréhension des dynamiques de plusieurs groupes d'enfants qui se sont succédés sur les territoires tout en favorisant le maintien du lien avec les jeunes non accueillis sur notre mise à l'abri.

Ce sont les quartiers de Barbès, en journée et de Trocadéro, la nuit qui ont été principalement investis par les jeunes cibles dont la très grande majorité sont marocains. Cela constitue une spécificité parisienne parmi les métropoles françaises, qui sont principalement concernées par l'errance de MNA algériens. Ces lieux sont fréquentés par les mêmes jeunes qui circulent d'un quartier à un autre en fonction de leurs besoins (socialisation avec des pairs, restauration, deal et revente d'objets volés).

Il y a sur l'ensemble des sites une très forte présence de jeunes majeurs vulnérables et adultes qui s'immiscent dans nos prises de contact avec les mineurs et avec lesquels il a fallu composer.

Notre équipe a été très bien identifiée sur ces deux sites et les jeunes nous ont abondamment sollicités, ont échangé leurs numéros de téléphone ou leurs Facebook, et émis les premières demandes les concernant : informations, soins, conseils et mise à l'abri d'urgence.

Enfin, les tournées effectuées sur les lieux de squat (locaux abandonnés, passerelles, tentes) au métro Pasteur, Sèvres-Lecourbe et Bibliothèque ont permis de retisser du lien avec les jeunes les plus marginalisés et de les accompagner, progressivement vers notre mise à l'abri.



L'accueil à la mise à l'abri

La mise à l'abri, conçue comme un outil complémentaire au travail de rue, a été expérimentée sur 2 sites au cours de l'année. Sur le premier, situé dans le 15^e arrondissement, les écueils ont été nombreux : demandes d'admissions supérieures à la capacité d'accueil, nombreuses venues hors des horaires d'ouverture, multiples intrusions encouragées par la configuration des locaux, problèmes avec le voisinage et les passants.

Une fois installés dans de nouveaux locaux rénovés et adaptés aux besoins (plain-pied, 4 chambres dont une isolée pour l'accueil de jeunes filles, excentré des lieux d'errance et donc fréquenté surtout le soir), nous avons été plus en mesure d'expérimenter un accueil évolutif permettant l'adhésion progressive des jeunes, en fonction de leur profil et de leurs besoins, à un nouveau cadre de vie.

La mise à l'abri remplit en effet plusieurs fonctions : espace de répit et de recueil d'urgence pour les jeunes les plus en danger sur le territoire, elle constitue également un outil clé pour le renforcement de lien avec les jeunes en phase d'accroche, grâce à la souplesse de l'accueil, et un point de départ à un accompagnement individuel renforcé.



L'accompagnement, partout, tout le temps, envers et contre tout

L'accompagnement médico-éducatif développé en rue comme sur la mise à l'abri a démarré par la proposition d'activités collectives de médiation qui permettent de faire accroche avec les pairs, d'offrir une pause ludique dans un quotidien violent et laborieux et éventuellement, lorsqu'une régularité s'instaure, de valoriser et de renforcer des compétences psychosociales clés.

C'est également la réponse à la demande de soins qui a constitué, toute l'année, un important levier d'accroche, l'équipe en rue et le lieu de mise à l'abri étant clairement identifiés comme permettant d'accéder aux soins. Ainsi, l'entrée dans un parcours de soins permet l'individualisation de la relation qui est indispensable à toute projection dans une protection ; elle constitue en ce sens un indicateur important d'évolution positive d'un accompagnement.

Pourtant, les freins à cet accompagnement sont des plus conséquents : la réticence au soin physique et psychique, l'incapacité à tenir l'attente et la continuité des soins et avant toute chose, la consommation de produits psychotropes qui est généralisée chez l'ensemble des jeunes suivis. Ces consommations, au-delà des risques majeurs qu'elles engendrent sur le bon développement physiologique et psychologique des jeunes concernés (dont certains ont moins de 15 ans), participent des mises en danger régulières occasionnées lors des délits commis à la chaîne et avec violence et des bagarres avec arme blanche suscitant accidents et blessures quotidiennes. Elles induisent également une minimisation de la douleur et une non-priorisation du soin.

FOCUS

Les MNA et la consommation de produits psychotropes

La très grande majorité des jeunes rencontrés sont consommateurs réguliers de tabac, de cannabis parfois complété d'alcool. La consommation d'amphétamines et de protoxyde d'azote concerne a priori une minorité de jeunes.

La moitié des jeunes rencontrés sont consommateurs de benzodiazépines (principalement Rivotril) dit « Hamra » ou de prégabaline (Lyrica), dit « Saroukh ». L'ecstasy, dit « Halwa » est surtout mentionnée par les jeunes algériens.

Estimation du niveau de consommation (sur un échantillon de 45 jeunes) :

- 6% sont de simples consommateurs (occasionnels)
- 27% sont des consommateurs abusifs
- 29% sont des consommateurs dépendants
- 25% sont des consommateurs qui cumulent dépendance et épisodes de surconsommation aggravée (dont overdoses)

Nous savons aujourd'hui qu'une grande partie de ces jeunes ont été initiés à la prise de produits et/ou incités à la consommation par un accès initialement présenté comme gratuit par des adultes exploitant leurs vulnérabilités en les contraignant à commettre des délits.

Les entraves à la bonne marche de notre projet sont des plus conséquentes à commencer par l'omniprésence sur les lieux d'errance de jeunes majeurs vulnérables sans perspectives ni accompagnement et la persistance de l'emprise de tiers sur les mineurs, notamment par le recours à l'emprise chimique qui les maintient dans un quotidien fait de transgression et de violences auto et hétéro-agressives.

Les jeunes rencontrés cette année sont en effet tous des adolescents blessés par un parcours multi-traumatique qui s'exprime dans des agirs violents, un sentiment de toute puissance, une révolte contre le territoire d'accueil et un mouvement de fuite permanent. La nécessité de participer à la survie économique de la famille et le devoir de loyauté envers le groupe de pairs, enfin, viennent s'opposer à nos tentatives d'entrer en lien et la plupart des jeunes demeurent dans l'incapacité de se projeter dans un futur stable et sécurisé.

Face à cette réalité complexe, l'équipe s'est accrochée aux bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves :

- Instaurer un dialogue en se saisissant de tous les moments et de tous les prétextes (temps de partage d'une activité ou d'un accompagnement) pour faire connaissance, sans intrusion dans l'intime mais en laissant le jeune se raconter ;
- Faciliter l'entretien des liens avec son entourage (accès au téléphone et à internet) et tant que possible prendre part aux échanges pour participer de ses liens ;
- Réunir tous les acteurs autour de la situation du jeune en favorisant l'aller-vers et les rencontres in situ (ASE, PJJ, avocat) ;

- Accepter les refus, les allers-retours et le rapport de consommation de services et garder le lien via les réseaux sociaux, avec le jeune qui a repris la route...

Il nous faudra, dans la poursuite de cette expérimentation, faire preuve de toujours plus d'inventivité, de ténacité et de faire-ensemble pour concilier la souplesse de l'approche de rue et les contraintes d'un accueil de nuit, consolider une stratégie commune de gestion des conflits, notamment pour réduire les violences entre les jeunes et à l'égard du personnel, continuer à travailler avec les groupes en présence tout en renforçant l'accompagnement individualisé, et enfin impliquer l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels concernés dans la recherche et le soutien aux structures innovantes susceptibles de prendre le relai et de mettre en œuvre une protection pérenne.

CHIFFRES CLÉS

382 MARAUDES

62 JEUNES SUIVIS ACCOMPAGNÉS

107 JEUNES RENCONTRÉS

96 GARÇONS ET **11** FILLES

L'enquête Trocadéro

En juin 2022, une enquête de police menée à Paris sur le secteur de Trocadéro a entraîné l'arrestation et l'incarcération de plusieurs adultes. Ils sont poursuivis pour traite des êtres humains à l'égard d'une dizaine de mineurs qu'ils auraient contraint à commettre des délits, notamment en les soumettant à la consommation de produits psychoactifs. L'ensemble des mineurs présumés victimes dans ce dossier a été accompagné par notre projet. En décembre 2022, la juge d'instruction en charge dudit dossier a désigné un administrateur ad hoc pour les jeunes visés comme victimes. Un immense travail a alors été entamé par notre équipe afin de les accompagner dans la reconnaissance de leurs droits (rendez-vous avocat, administrateur ad hoc, sensibilisation aux droits...). En effet, la reconnaissance de ce statut de victime peut leur ouvrir de nouvelles perspectives, tant dans la reconnaissance du préjudice qu'ils ont subi que dans leurs démarches de régularisation sur le sol français.

FOCUS

La médiation sportive : témoignage de l'éducateur sportif de l'équipe

Le sport a toujours été un vecteur de rassemblement. Il permet de créer un lien social et d'échanger en dépit d'une culture, d'une langue ou d'une origine différente. C'est un réel outil d'accroche qui facilite l'intégration au sein d'un groupe de pairs. Il offre également à chaque individu un espace d'expression. Dans le cadre du projet, le sport permet également d'éloigner, temporairement, les jeunes de la rue et d'occuper plus positivement leur quotidien.

La mobilisation de la médiation sportive a beaucoup évolué tout au long du projet. En effet, il était important dans un premier temps de gagner la confiance des jeunes mais aussi d'apprendre à les connaître. Au début, la barrière de la langue était un réel frein, réciproquement ressenti! Ces jeunes vivant en groupe, il est indispensable de se faire «accepter» et de les habituer à notre présence.

La complexité du public nous oblige à faire preuve d'adaptation et de patience, au quotidien. Il a fallu faire face au manque de motivation des jeunes, à leurs désirs fluctuants mais aussi à leurs réalités de vie (délinquance, conflits, consommations de produits psy-



choactifs). Toutes ces raisons peuvent amener de la frustration malgré une force de proposition sans cesse renouvelée. Nous avons également eu des difficultés relatives au manque d'accès aux infrastructures et devons

toujours improviser des activités sportives dans des espaces qui ne sont pas dédiés mais qui permet aussi d'intégrer l'activité sportive dans le quotidien des jeunes.

REGARDS CROISÉS

LA SANTÉ COMME
LEVIER D'ACTION

POUR LES JEUNES NON DEMANDEURS



Interview croisée de l'intervention pluridisciplinaire auprès des jeunes non demandeurs accompagnés par l'association Hors la rue. Marine Rofes, médiatrice en santé et Lucia Todoran, éducatrice auprès des jeunes Roms roumains originaires de Țândărei, reviennent sur la complémentarité de leurs interventions respectives.

Lucia, comment l'arrivée de Marine à Hors la rue a-t-elle impacté les accompagnements ?

Notre public est très éloigné du soin. Déjà, culturellement, la santé est une question secondaire. Il a fallu exercer un énorme travail éducatif pour introduire l'idée de soin dans leur vie. Je parle du travail de plusieurs générations d'éducateurs qui sont passées par Hors la rue. Par exemple, la SSR (santé sexuelle et reproductive) et la contraception sont des sujets tabous, surtout pour les femmes, les espaces de parole sont rares et difficiles à trouver. Il y a également une certaine méfiance de notre public envers les structures de santé. Marine, comme représentante de santé très bienveillante et chaleureuse, les a aidés à mieux comprendre leurs besoins et les orientations vers le soin ont été plus nombreuses. Depuis qu'elle a intégré notre équipe, la question de santé a bien évolué. Sa présence sur le terrain auprès de l'équipe éducative permet à Marine d'obtenir la confiance des jeunes et alimente sa connaissance de l'environnement dans lequel les jeunes vivent. Le lien avec les jeunes s'est créé spontanément, dès le début. Elle nous a apporté plusieurs solutions et alternatives pour l'accès au soin de notre public.

Marine, comment conçois-tu ton intervention lors d'une maraude, qui se veut avant tout éducative ? Quel est ton positionnement par rapport aux éducateurs et comment articules-tu ton travail avec le leur ?

Dans l'aller-vers, il y a deux aspects dans la médiation à Hors La Rue. Il y a l'aspect d'amorçage par la santé, qui peut être déployé auprès de nombreux jeunes et qui fonctionne très bien sur ceux qui ont des demandes prédominantes, notamment urgentes. Et il y a l'amorçage plutôt par l'éducatif, puisqu'il y a des jeunes qui parlent de santé beaucoup moins rapidement que d'autres. Dans ces cas-là, c'est la participation aux activités des éducateurs, le dialogue, des temps informels où on ne parle pas forcément de santé qui vont me permettre, dans un second temps, d'amorcer sur cette thématique. C'est ce qu'il s'est passé notamment avec les jeunes filles issues de la communauté de Țândărei. À l'origine, c'était très compliqué de parler

santé avec elles, il y avait beaucoup de tabous (et il y en a toujours) donc l'accroche ne pouvait se faire par ce biais-là. Nous partons alors d'un sujet de discussion avec la jeune qui de prime abord n'est pas en lien avec la santé puis au fur et à mesure de la discussion on dévie vers des besoins en santé (notamment SSR), car enrichir le lien éducatif aide à créer la demande en santé.

Par rapport aux éducateurs, j'ai mon rôle de support qui fait que je tourne sur les trois publics accompagnés par Hors la rue (les mineurs roumains, les mineurs non accompagnés algériens et les jeunes filles en errance). Je suis donc amenée à travailler avec beaucoup de jeunes qui ont des rapports différents à la santé, m'obligeant à "switcher", entre médiatrice et éducatrice, me joindre aux activités à chaque fois que nécessaire, et ainsi être un petit peu moins support et un petit peu plus présente sur l'aspect purement éducatif.

Ce duo santé / éducatif laisse au jeune le choix de se saisir de ce qu'il veut au moment où il le désire et où il a le plus confiance. C'est important d'avoir ce format-là et je ne pense pas que ce soit anodin que les postes supports (santé et traite des êtres humains) soient présents sur toutes les tournées. Les besoins des jeunes changent, leurs projections aussi, et en étant plusieurs sur une situation, on leur permet de se saisir de ce qui leur va au moment où ils le souhaitent.

Pouvez-vous nous parler d'un suivi sur lequel vous avez travaillé de manière complémentaire ? Qu'en avez-vous retiré ?

Nous avons pu travailler toutes les deux sur le suivi d'Elena, une jeune fille roumaine de 15 ans. Il s'agit d'une mineure non accompagnée : elle a été achetée en Roumanie lors d'un mariage coutumier au sein de sa communauté, puis a été emmenée en France par sa belle-famille. C'est la femme d'un jeune que nous connaissons très bien depuis des années et qui est maintenant majeur. Quand elle est arrivée, nous avons eu beaucoup de mal à entrer en lien avec elle et à connaître sa place au sein de la famille. Elle était toujours en retrait, très bridée par son "mari" qui refusait qu'elle participe aux activités. C'est lors d'une sortie à laquelle elle avait pu participer qu'elle a commencé à se livrer un petit peu, à avoir une discussion plus poussée qu'à son habitude et à nous confier qu'elle était enceinte. Ça a vraiment été le déclencheur de son suivi, on a changé dans les priorités en plaçant la santé, et notamment la SSR, en avant, particulièrement du fait de son très jeune âge et de son discours très changeant lors du début de son accompagnement. Elle pouvait en effet nous dire avoir fait une fausse couche, puis finalement que tout allait bien, ensuite qu'elle partait en Roumanie... ce qui compliquait beaucoup son suivi ! Comme beaucoup de belles-filles au sein de cette communauté, elle était très régulièrement en mendicité ce qui la rendait assez inaccessible : elle refusait régulièrement les activités pour pouvoir travailler et ramener de l'argent. Il a donc fallu fournir un gros travail éducatif pour réussir à trouver des temps qui lui correspondaient. La socio-esthétique a notamment été très utile pour aborder des sujets difficiles comme son suivi de grossesse. Nous avons également beaucoup travaillé avec des partenaires, et notamment avec le centre mobile de la PMI (protection maternelle et infantile). Elle était en effet très éloignée de l'hôpital et du soin donc il fallait faire en sorte qu'une institution aille vers elle plutôt que l'inverse.

Le lien avec Elena restant très difficile, nous avons dû mobiliser beaucoup de monde pour la contenir, pour trouver des choses ludiques et éducatives pour la sortir temporairement de son lieu de mendicité et lui signifier que sur ce temps de pause elle pouvait parler, se confier, et c'est en ça que la complémentarité du travail éducatif et de santé trouve toute son utilité.

Lucia : Il est également très important de garder en tête que, dans la communauté rom, il peut y avoir une crainte très importante que les enfants soient placés. Cela arrive, en effet, souvent à cause des conditions très précaires dans lesquelles ils vivent et des grossesses précoces. C'était quelque chose qui faisait très peur à Elena ! Hors la rue, malgré les freins émis par la communauté relevant de la méfiance envers l'équipe et de la difficulté d'accès à la jeune, a réussi à mettre en place un accompagnement grossesse.

UN NOUVEL OUTIL À HORS LA RUE : PARLONS GROSSESSE !



En 2019, dans le cadre des maraudes réalisées auprès des jeunes filles pratiquant l'arnaque à la charité, l'équipe éducative rencontrait de nombreuses mineures enceintes qui n'avaient pour unique suivi qu'un passage aux urgences en cas de douleurs. Les grossesses étaient alors abordées lors de discussions informelles pour faire prendre conscience de la nécessité d'un suivi de grossesse. Les outils existants n'étant pas adaptés aux jeunes filles (allophones et illettrées), l'équipe a décidé de concevoir son propre outil dans l'idée de répondre au mieux à leurs besoins.

Nous tenions à créer un support abordant largement la question du corps et de son fonctionnement, et ainsi construire un outil spécifique, le plus didactique possible, expliquant le processus pré/post grossesse, et donnant des informations plus générales sur le soin et la vie sexuelle.

Les objectifs

- Donner des informations simples aux jeunes filles (sur des aspects qu'elles n'oseraient pas aborder ou qui sont peu évoqués par les professionnels de santé par manque de temps ou de sensibilisation sur les connaissances de ce public) ;
- Aider à préparer les rencontres avec les professionnels de santé : faciliter la rencontre et la mise en confiance ;
- Permettre aux jeunes filles d'être actrices de leurs suivis de grossesse ;
- Permettre aux jeunes filles de mieux comprendre leur grossesse : connaître son corps, se l'approprier.

Thématiques abordées

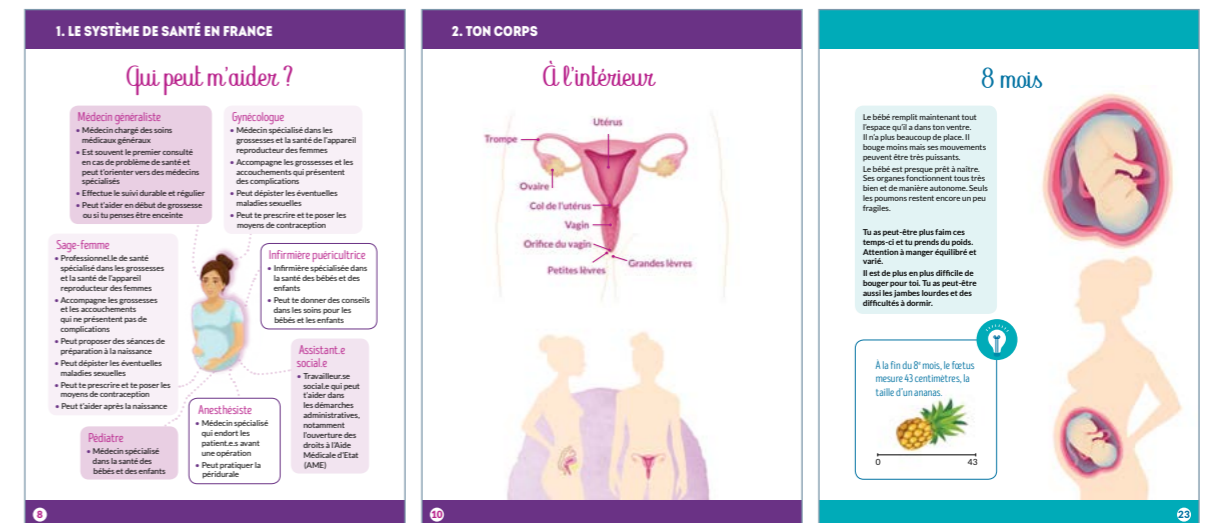
Le livret comporte 4 rubriques différentes :

AVANT LA GROSSESSE 7	PENDANT LA GROSSESSE15	APRÈS LA GROSSESSE..... 43	INFORMATIONS GÉNÉRALES ..51
1. Le système de santé en France .. 8	1. L'évolution de la grossesse16	1. La consultation après l'accouchement44	1. La contraception52
2. Ton corps10	2. Le suivi de grossesse en France ...26	2. L'allaitement 45	2. L'avortement.....56
3. La fécondation12	3. Les bons réflexes30	3. Le suivi médical de ton bébé...46	3. Les règles59
	4. Les signes alarmants.....34	4. L'importance de l'entourage...48	4. Les IST (Infections Sexuellement Transmissibles).....62
	5. L'accouchement.....36		5. Les troubles de la fertilité.....64
			6. Les violences.....66

Au travers de ce large éventail, nous avons découpé les chapitres en thématiques indépendantes afin de pouvoir piocher des thèmes spécifiques à aborder selon la situation de la jeune. Il peut donc être utilisé totalement ou partiellement.

Par ailleurs, nous avons souhaité inclure davantage les garçons, afin de les aider à se reconnaître dans certaines situations et les inviter à mieux appréhender leur parentalité.

Format



L'outil se voulant accessible au public accompagné, une attention particulière a été menée sur les divers points suivants : le format, la taille, les langues utilisées, les personnages inspirés des jeunes filles, l'utilisation d'illustrations. Pour ce faire, un travail de réflexion a été effectué par l'équipe pluridisciplinaire (éducatrices, art-thérapeute et psychologue) en lien avec différents professionnels de santé.

Retours d'expériences

Le guide « Parlons grossesse » a été finalisé en 2022, avec une version en français et une en roumain. Une présentation de l'outil a été organisée en visioconférence auprès d'une quarantaine de professionnels relevant du secteur social et de la santé et distribué par courrier sur commande.

Par ailleurs, nous avons expérimenté cette même année, le guide auprès de diverses jeunes filles et nous pouvons en dégager les premiers constats :

- le guide peut être utilisé par les professionnels comme support à la discussion et être donné aux jeunes pour qu'elles puissent se l'approprier ;
- les adolescentes accèdent à de nouvelles connaissances pour elles ;
- l'idée de plusieurs outils dans l'outil fonctionne : les jeunes filles ont la possibilité de se saisir de l'ensemble des thématiques ou bien de sélectionner les informations qu'elles recherchent ;
- les illustrations ont permis l'accroche auprès des jeunes et ont alimenté leur curiosité ;
- le guide étant à destination de certains publics très spécifiques que nous accompagnons n'est pas adapté à toutes (langue, certaines anatomies non représentées...).

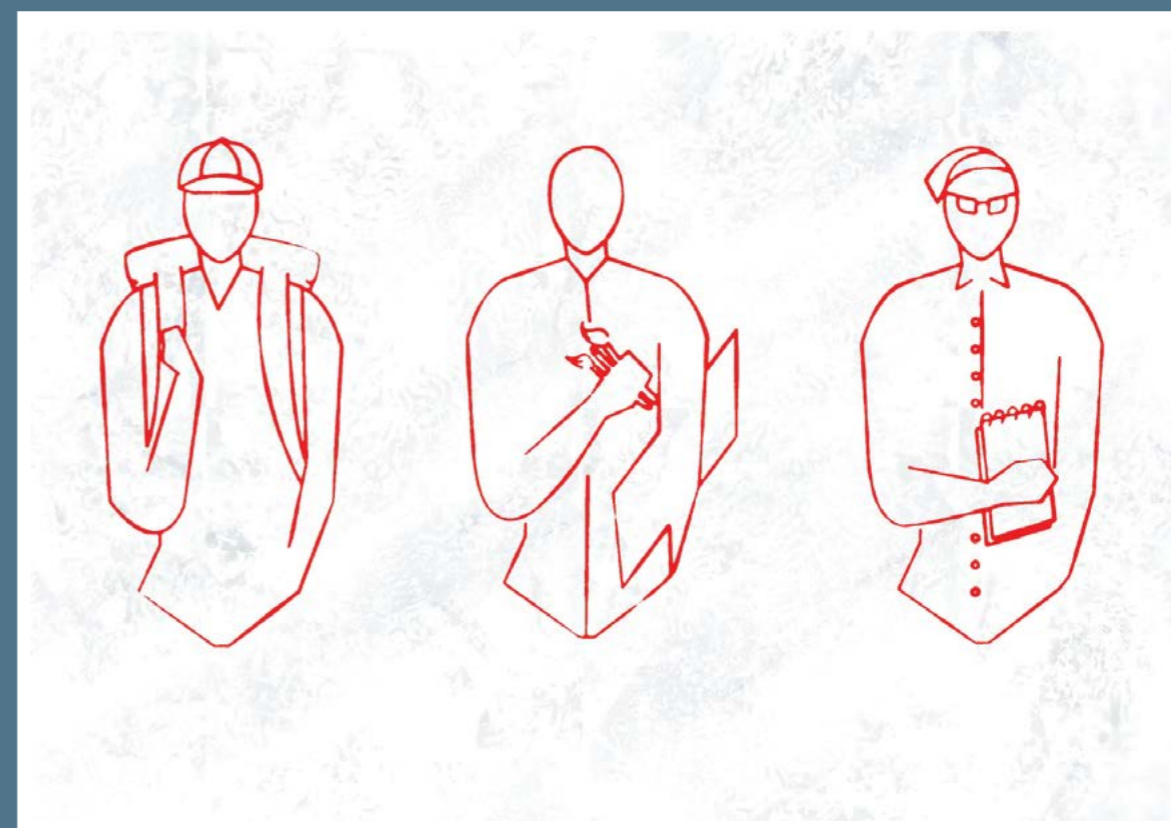
En conclusion, l'outil "Parlons grossesse" c'est :

- un guide, à destination des équipes en rue, des jeunes mais également de nos partenaires ;
- un visuel illustrant de façon claire et épurée le contenu écrit ;
- il aborde un sujet méconnu et source de peur afin d'atténuer les blocages et réticences des jeunes filles leur permettant de se projeter plus sereinement dans leur grossesse ;
- un outil introduisant la temporalité : comprendre la chronologie en utilisant des bases et des repères (écrits et visuels) afin de se situer dans le temps.



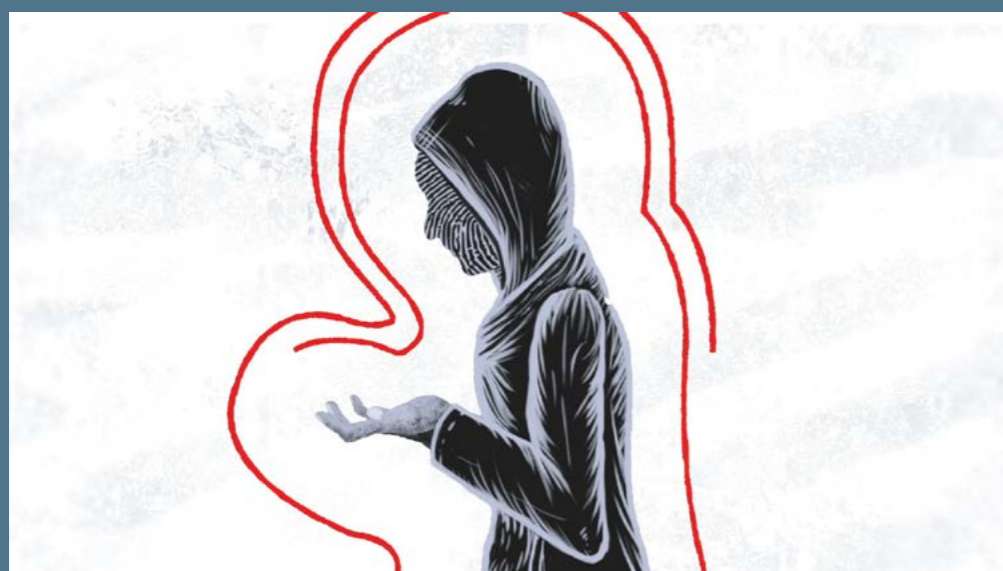
Des professionnelles de la PMI Hors les Murs, de la Ville de Paris, de la PMI mobile 93 et du CRIPS ont participé à la construction du projet. Un grand merci à elles !
Un grand merci également à Les Amis des Enfants du Monde, pour leur financement de ce projet comme pour leur soutien depuis de nombreuses années.

PARTIE 3. LES ACTIVITÉS



VERS LA CONSCIENTISATION DU STATUT DE VICTIME DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

En 2022, notre équipe a accompagné plusieurs mineurs, en situation d'errance et présumés contraints à commettre des délits, vers la conscientisation de leur statut de victime de traite des êtres humains (TEH). Cet important travail n'est pas sans impact dans notre quotidien.



Créer des espaces de confiance

Depuis la fin de l'année 2016, Hors la rue observe en Île-de-France une présence importante de mineurs non accompagnés (MNA) et jeunes majeurs en errance aggravée, de nationalités marocaine et algérienne. Bien qu'il existe des différences au sein même de ces différents groupes, certaines problématiques restent similaires. Ces jeunes vivent dans une extrême précarité, les rendant particulièrement vulnérables à des situations d'exploitation. La majorité des adolescents que nous rencontrons sont d'ailleurs impliqués dans des activités délinquantes (vente à la sauvette, vols à l'arraché, cambriolages), que nous présumons, pour certains d'entre eux, contraintes.

En effet, nos observations de terrain mettent en lumière une conjonction d'indicateurs objectivables relevant de la TEH. Ces constats peuvent ainsi être des premiers leviers au service de l'équipe pour tenter d'aborder avec les jeunes des questionnements liés à une éventuelle contrainte, tout en construisant la relation de confiance, nécessaire pour faciliter la libération de la parole des jeunes. Puis, c'est par la régularité de nos rencontres en rue, l'organisation d'activités individuelles ou collectives, la mise en œuvre d'accompagnements, lors de sorties de garde à vue, de déferrement ou de visites en détention, que l'équipe contribue à se faire identifier comme adultes bienveillants et

constants dans l'accompagnement proposé. Ces contextes multiples sont précieux pour permettre de créer un cadre de confiance où le sujet de l'exploitation peut être abordé, les droits des victimes expliqués et un accompagnement adapté proposé.

Des leviers de conscientisation divers

Cette année, après plusieurs mois d'accompagnement, plusieurs jeunes ont ainsi pu commencer à exprimer à notre équipe devoir travailler pour « des majeurs » sans toutefois se penser comme victime d'exploitation et/ou désirer être protégés, encore moins éloignés.

On peut supposer que cette parole libérée a pu être favorisée, en partie, par le type d'emprise exercé sur ces jeunes. Contrairement aux publics originaires d'Europe de l'Est accompagnés par Hors la rue, exploités dans le cadre intrafamilial, il apparaît que l'exploitation des jeunes originaires du Maghreb s'opère par des personnes extérieures à la famille, pouvant ainsi limiter le risque de conflit de loyauté et d'effondrement psychique et favoriser la dénonciation des faits.

Malgré cela, le travail de conscientisation du statut de victime prend du temps et doit s'adapter à la temporalité du jeune. En complément de l'accompagnement psychologique nécessaire pour déconstruire les mécanismes d'emprise, l'équipe a pu s'appuyer sur différents leviers pour accompagner les jeunes à se penser comme victimes.

Ainsi, l'arrestation de plusieurs adultes au cours de l'année, consécutivement à des enquêtes révélant la présumée contrainte à commettre des délits de mineurs suivis par Hors la rue, s'est révélée être un excellent outil pour pouvoir aborder ce sujet avec les jeunes et mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu ou vivent toujours. Un travail partenarial avec les avocats de l'antenne des mineurs de Paris a aussi été mis en place dans l'objectif d'organiser des ateliers de sensibilisation aux droits et expliquer les possibilités de régularisation auxquelles les jeunes victimes peuvent prétendre tout en déconstruisant les idées reçues transmises par leurs exploitateurs.

Par ailleurs, dans certaines situations, c'est l'observation par les professionnels de violences exercées de manière répétée et la gradation de celles-ci, qui a pu être utilisée par l'équipe pour pouvoir engager une discussion sur des liens avec une éventuelle exploitation et libérer la parole.

Hors la rue, fonction de fil rouge

Lorsque les jeunes verbalisent devoir exercer des activités sous la contrainte, notre équipe mène un travail de rude haleine en lien avec les partenaires impliqués dans les situations (PJJ, ASE) et visant à leur protection. Diverses démarches sont ainsi mises en œuvre : proposition et accompagnement au dépôt de plainte sur le motif de la TEH, mise en lien avec des avocats spécialisés et administrateurs ad hoc, accompagnement(s) aux audiences pénales, lien avec les parquets des mineurs, préparation à l'éloignement du mineur dans des dispositifs éloignés et formés lorsque le jeune adhère au projet et mise en lien avec lesdites structures.

Si les supports utilisés par notre équipe permettent de faire prendre conscience aux jeunes de leur statut, nous remarquons que la libération de la parole ne peut véritablement se déclencher que lorsque le mineur est protégé, éloigné géographiquement et psychologiquement du lieu d'exploitation dans des structures sécurisantes et formées aux problématiques de TEH.

Impacts sur l'association

La récente multiplication d'enquêtes basées sur l'exploitation des mineurs, parfois accompagnés par notre association et leur potentielle reconnaissance en tant que victime de traite est venue bousculer notre quotidien et nous contraint perpétuellement à repenser notre place, notre action.

En effet, nos divers accompagnements vers le droit et les acteurs du monde judiciaire (avocats, juge, administrateur ad hoc...), précipités par l'existence d'enquêtes ou d'instructions, ont suscité plusieurs questionnements au sein de l'équipe, notamment sur notre rôle dans ces accompagnements.

S'il est vrai que le cœur du travail d'Hors la rue demeure le travail éducatif mené au quotidien auprès des jeunes et le renforcement de leurs compétences psychosociales, nous avons été amenés, au cours de l'année 2022 et des divers dossiers impliquant nos jeunes, à nous former sur le déroulé d'une enquête, de son déclenchement jusqu'à l'instruction, et des divers acteurs impliqués. Par ailleurs, le passage à la majorité de certains mineurs présumés victimes de traite a également contraint l'équipe à appréhender rapidement les questions de titre de séjour au titre de la traite mais aussi les modalités d'orientation vers des dispositifs d'éloignement de victimes majeures (réseau Ac.Sé)

Cette multiplication d'activités en lien avec la justice (dépôt de plainte, rédactions de notes sociales pour les audiences, éventuels témoignages des salariés en audience), vient aussi poser la question de la potentielle exposition de notre équipe. En effet, nous pouvons être les confidents des jeunes qui se livrent sur leur vie et nous demandent de les assister dans leur dépôt de plainte contre des personnes susceptibles d'être arrêtées, placées en détention. Présents chaque semaine sur les lieux d'activités de nos jeunes mais aussi parfois témoins de divers rapports de domination voire d'exploitation qui se jouent devant nous, la question des risques potentiels que nous encourons s'est posée, notamment lors de jugements où le nom d'Hors la rue peut être indirectement associé.

Ainsi, si nos activités d'accompagnement juridique et le travail de renforcement des compétences des jeunes ne sont pas antagonistes, nous devons poursuivre notre réflexion sur leur répartition afin de parvenir à une balance optimale entre les deux afin de poursuivre un seul objectif : parvenir à une protection efficace de ces jeunes.



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX JEUNES : UNE MÉTAPHORE DE LA RESPIRATION ?



De nombreuses activités sont proposées aux jeunes repérés et accompagnés par Hors la Rue. Ponctuels ou réguliers, ces temps sont à la fois vecteurs d'accroche mais aussi transformateurs du lien relationnel. Nous aimons penser que ces activités, d'apparence secondaires face aux réalités quotidiennes de ces enfants, sont pourtant essentielles. Un peu comme la respiration, mouvement auquel nous ne pensons pas et pourtant qui est vital, car sans oxygène, pas de vie/vivant ?

De ce fait, est-ce que les jeunes que nous accompagnons ne seraient pas en difficultés respiratoires ? Rythme cassé, difficultés à (re)prendre leur souffle, être à la fois partout et nulle part, voies respiratoires encombrées qui viennent déséquilibrer leur inspiration (accueillir un nouveau mouvement, une idée) et leur expiration (accepter la fin de quelque chose). Les activités auraient alors fonction de venir retrouver un équilibre entre le défaut et l'excès, l'unification entre soi et l'extérieur et, finalement, de donner la possibilité aux jeunes une nouvelle manière de respirer.

Partant de ce postulat, nous vous proposons de découvrir ce qui a été en jeu cette année dans les différents espaces d'activités, qu'elles se déroulent en rue, dans la

mise à l'abri, ou au sein d'un lieu de vie : l'authenticité, l'accordage, et l'attention.

Les activités proposées en rue comme recherche d'authenticité

Certains jeunes rencontrés en rue expriment des besoins physiologiques tels que dormir, manger, s'habiller... Qu'en est-il de leur besoin de respirer ? De reprendre leur souffle, d'inspirer, de lâcher prise, mais aussi de recevoir, de prendre place ? Nous proposons alors aux jeunes des pauses respiratoires, moments privilégiés où une rencontre - différente du contexte de la rue - est possible : moment d'oxygénation pour les jeunes, de disponibilité et d'authenticité.

En effet, ne nous est-il pas arrivé plusieurs de fois de percevoir différemment un jeune parce qu'il partage une partie de football avec nous ? Sa confiance en soi, peu visible lorsque nous le voyons en rue, vient s'exprimer sur le terrain. La persévérance pour marquer des buts est présente tout au long du match, le respect des règles est bien sûr négocié mais intégré. C'est aussi l'occasion de tisser des liens avec d'autres jeunes, de partager ses émotions (but !) ainsi qu'un langage dépassant les barrières linguistiques et culturelles, favorisant une intégration dans un groupe.

Outre la possibilité de se retrouver autour d'un ballon, les pauses respiratoires peuvent aussi prendre d'autres formes. En partant des envies des jeunes, de leurs souvenirs, de ce qu'ils connaissent ou ce dans quoi ils prennent plaisir, notre adaptabilité étaye parfois la rencontre dans la relation éducative qui nous lie aux jeunes. Prenons l'exemple d'une sortie à la piscine qui a particulièrement eu un effet transformateur dans le lien qu'un jeune entretenait avec l'équipe. Après des mois où il venait régulièrement nous saluer lors des tournées, nous n'arrivions pas à dépasser ces cordialités malgré plusieurs tentatives d'individuation facilitant l'accès à son soi intime : déjeuner, rendez-vous au CAJAM, partie de foot, balade... Il restait très évasif, ne répondait pas à nos propositions et repartait rapidement à ses occupations. Un jour, nous évoquons avec lui l'idée d'aller à la piscine, tout en pensant qu'une énième proposition donnerait un résultat similaire. Plouf ! Le voilà quelques jours plus tard dans l'eau. Il nous explique que la mer était son quotidien : entre saut des rochers, traversée en bateau pour aller pêcher, cette pause a ravivé chez lui de nombreux souvenirs agréables. Quelques semaines plus tard, lors d'un déjeuner (qu'il a accepté!), il nous évoque avec nostalgie, son quotidien perdu. Il confie ainsi les raisons de son départ, son prénom, sa situation et l'évolution quant à sa prise en charge actuelle. Ainsi, est-ce que le fait d'avoir pu s'immerger dans l'eau, rendant les bruits extérieurs lointains, et laissant place au son de sa propre respiration, ne lui a pas donné l'occasion d'ouvrir sa bulle ?

L'art-thérapie à la mise à l'abri comme un temps d'accordage

Pour que l'art-thérapie continue d'exister auprès des jeunes que nous suivons, il a fallu, comme eux, se réinventer une nouvelle identité. Il a fallu aussi que nous fassions preuve de modestie sans nous imposer des objectifs inatteignables, sacrifier un peu de nos valeurs pour répondre aux besoins des jeunes et mettre à l'épreuve nos capacités d'adaptation. Nous nous sommes donc retrouvés en train de constamment nous reconstruire, nous renouveler et nous recréer afin de trouver une place à l'art-thérapie dans la vie des jeunes.

Le but ultime étant avant tout de parvenir à cette fameuse accroche avec les jeunes, l'art-thérapie était donc obligée de porter tout d'abord la casquette d'animation et d'ateliers d'expressions. Les divers outils présents dans sa grande panoplie (musique, dessin, etc.) sont mis à disposition des jeunes, sans trop de consignes, afin de leur offrir cet espace de liberté, d'écoute, de découverte et de jeu qui va leur faire regagner leur place d'enfant et les éloigner un peu de leur quotidien.

C'est ainsi que petit à petit, ces ateliers ont commencé à s'instaurer dans ce quotidien et avoir de plus en plus de régularité, répondant donc à l'objectif principal : "l'accroche" en accordant nos rythmes de respiration mutuels, puisque nous aussi, en tant que professionnels, sommes amenés à nous accrocher malgré leurs essoufflements, leur temporalité et rythme différents, leur indisponibilité, ce qui n'est pas toujours évident.

La mise en place de projets comme développement de l'attention chez les jeunes

En intervenant une fois par semaine sur un lieu de vie, (bidonville ou maisons squattées) avec notre van aménagé, nous avons proposé des activités d'art-thérapie, comme un espace sécurisé et apaisant où ils peuvent retrouver un nouveau souffle.

Cette coupure régulière dans leur quotidien est comme une bulle d'oxygène leur permettant de se poser, de s'inscrire dans une continuité et dans une dynamique de projet. Par le biais du dessin, de l'aquarelle ou de la vidéo, des projets collectifs ont été réalisés autour de la compréhension et de l'expression des émotions ainsi qu'un clip et une carte de bonne année animée.

Ces temps de respiration ont permis à ces jeunes de prendre conscience d'eux-mêmes, d'être ainsi à l'écoute de leurs besoins et de parvenir à exprimer leurs envies. Ils ont alors pu s'ouvrir à autre chose, s'autoriser à regarder ce qui se passait autour d'eux et à s'épanouir en vivant des moments ludiques et agréables. Leurs capacités de concentration se sont considérablement améliorées et le lien de confiance s'est renforcé.

Cependant, la fluidité de cette respiration reste fragile et compromise, car en étant sur leur lieu de vie, les adultes ou autres jeunes viennent parfois interrompre ou parasiter les ateliers. Ces perturbations replongent les jeunes, notamment les jeunes filles qui ont souvent plus d'obligations, dans cette situation d'urgence dont nous essayons de les extraire. Elles sont alors pressées de commencer l'atelier, sachant qu'elles n'auront pas assez de temps pour profiter de ce moment ressource qui leur est pourtant nécessaire.

PARTIE 4.

LES PUBLICS



ÉTUDE DE CAS

DE LA RUE AU DROIT COMMUN

Karim¹ est rencontré en rue dès nos premières maraudes, en octobre 2021. Lors des premiers échanges avec le groupe, il refuse toute communication avec les éducateurs, contrairement aux autres jeunes présents. Il se montre hostile envers nos fonctions, nos missions et nous fuit. Ainsi, une des premières phrases qu'il nous adresse est : « Moi en foyer, jamais de la vie ! ».



Au fur et à mesure des maraudes effectuées, il semble peu à peu tolérer notre présence, sans pour autant échanger avec nous. Nous notons par ailleurs l'intervention de majeurs se plaçant physiquement entre l'équipe et le jeune, lui demandant de s'éloigner de nous.

Un mois après notre première rencontre, Karim est aperçu non loin de la mise à l'abri, semblant attendre les autres jeunes. Malgré nos incitations, il reste éloigné de la structure et refuse d'y entrer.

Premier pas à la mise à l'abri et signalement au Parquet

Le 3 novembre 2021, Karim entre pour la première fois au sein de la mise à l'abri. Il accepte d'être reçu en entretien d'accueil par l'équipe. Durant cet échange, il se livre peu à peu sur son parcours et notamment sur ses conditions de départ du Maroc. Ces raisons sont principalement économiques

1. Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié.

et liées à la situation de sa famille. Il a très peu fréquenté l'école et ne sait pas lire et écrire. La question de la famille est centrale pour lui. Il est d'ailleurs en contact très régulier avec ses proches, surtout sa mère. Karim est resté 7 mois à Melilla, en Espagne, où il est arrivé à la nage. Il s'est ensuite caché sur un camion pour se rendre à Malaga où il a passé quelques semaines. En août 2021, il arrive en France, puis à Paris.

Le 8 décembre 2021, Karim passe sa première soirée sur la mise à l'abri. Dès cette date et durant les mois de décembre et de janvier, ses passages sont fréquents, presque quotidiens. Cependant les nuits passées ne sont pas aussi régulières. Ainsi Karim dormira à la mise à l'abri pour la première fois le 28 décembre, soit plus de deux mois après notre première rencontre.

À plusieurs reprises, nous notons que le mineur passe le début de soirée à la mise à l'abri puis reçoit un appel ou un message de personnes inconnues l'incitant à quitter la structure et passer la nuit à l'extérieur. Au regard de l'accumulation de nombreux indicateurs d'exploitation, notamment la répétition d'actes délinquants semblant commis sous la contrainte, nous signalons sa situation au Parquet des mineurs de Paris à la fin de l'année 2021.

La santé comme levier d'accroche

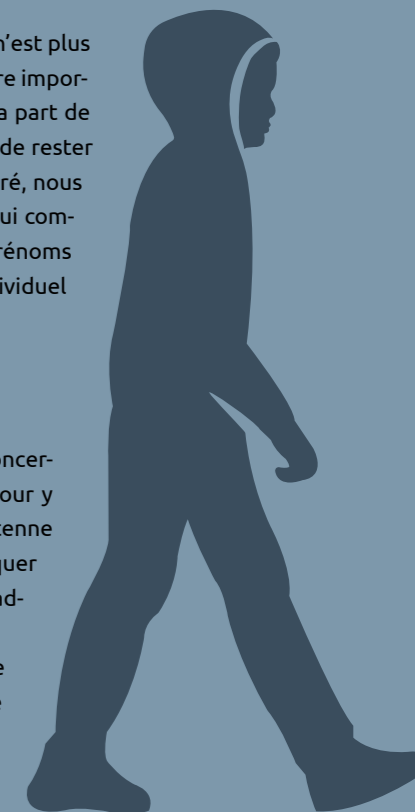
Dès la première rencontre, nous observons un état physique inquiétant chez Karim : une maigreur extrême, des plaies infectées, une gale très invasive. Nous apprenons au cours des échanges que ce dernier a toujours refusé une quelconque prise en charge médicale. De même, malgré nos sollicitations en maraude, il refuse systématiquement l'accès aux soins ou même des accompagnements vers des centres de santé. Si nous avons pu effectuer trois soins urgents en décembre 2021, il nous faut attendre mars 2022 pour que Karim accepte enfin d'être accompagné vers un établissement de santé.

En effet, à cette période, son état de santé se dégrade brusquement. Il n'est plus en capacité de se lever pour sortir de sa chambre, il est atteint d'une fièvre importante. Durant cette période, il bénéficie d'une attention renforcée de la part de l'équipe (portage des repas, prise de température régulière, possibilité de rester sur la structure en journée etc.). Lorsque son état physique s'est amélioré, nous avons pu noter un réel changement dans le comportement de Karim, qui commence à investir le lien. À titre d'exemple, il commence à demander les prénoms des différents membres de l'équipe, il cherche à passer du temps en individuel avec chaque professionnel.

Évolution au sein de la mise à l'abri

Petit à petit, le jeune commence à poser des questions sérieuses, concernant son avenir et les possibilités de rester sur le territoire français. Pour y répondre, nous avons organisé une rencontre avec une avocate de l'antenne des mineurs de Paris, qui s'est déplacée jusqu'à la mise à l'abri pour évoquer avec lui les questions liées à une possible régularisation de sa situation administrative à sa majorité.

Nous pensons qu'au cours de ces semaines, Karim a eu une prise de conscience des difficultés rencontrées mais aussi de la dureté de sa vie



d'errance et qu'il a fait le choix d'opter pour un cadre plus sécurisant et bienveillant. Petit à petit, Karim nous fait part de son souhait de ne plus sortir de la structure afin de rejoindre ses anciens amis, ne voulant plus commettre d'actes délinquants. En effet, en mars 2022, plusieurs jeunes accompagnés nous ont fait part de leur intention de départ vers différents pays européens. Durant plusieurs jours, ils incitent Karim à les suivre, en venant jusqu'à la mise à l'abri pour le convaincre. À plusieurs reprises, ce dernier leur fait part de son refus de les accompagner. Nous nous rapprochons de plusieurs structures d'accueil, avec le soutien du SEMNA afin de pouvoir orienter le jeune hors de Paris.

Orientation vers un lieu de placement

En mai 2022, nous observons un changement de comportement chez Karim. Lui qui passait ses journées sur la mise à l'abri, cesse brusquement d'y venir. Nous continuons toutefois de le croiser en rue. Il semble sincèrement ravi de nous voir mais refuse de rentrer avec nous et reste peu de temps à discuter. Nous notons en outre, lors de nos rencontres, un état physique dégradé (blessures, visage tuméfié, hygiène corporelle etc.). Cette distance coïncide avec le retour de certains jeunes plus âgés sur le territoire parisien dont il était très proche mais aussi de l'annonce d'un départ prochain vers un lieu de vie éloigné.

Nous comprenons qu'il nous faut agir rapidement. Nous mettons tout en œuvre afin de remobiliser Karim sur son projet et ses démarches à venir, en le cherchant quotidiennement en rue pour maintenir le lien. Nous l'incitons en outre fortement à rencontrer sa juge des enfants qui décide de le placer dans un lieu éloigné.

En parallèle de tout l'accompagnement éducatif mené auprès du jeune, nous apprenons qu'une enquête a été ouverte par le Parquet de Paris, visant plusieurs individus majeurs évoluant sur le secteur de Trocadéro. Ces derniers sont soupçonnés de contraindre une dizaine de mineurs à commettre des délits contre le don de stupéfiant. Nous supposons que Karim a pu être exploité par ces adultes.

Le 13 juin 2022, 7 adultes sont interpellés par les services de police et poursuivis pour traite des êtres humains. Au regard de sa situation de danger et de sa qualité présumée de victime de traite, une place dans un lieu de vie éloigné est recherchée, en lien avec le Parquet des mineurs, le SEMNA, sa juge des enfants. Un travail visant à l'adhésion du mineur à ce projet a été mené par les professionnels, conjointement avec le SEMNA.

Le 16 juin, Karim est conduit par les équipes du SEMNA et d'Hors la rue vers un lieu de vie éloigné, dédié à l'accompagnement des mineurs victimes de traite. Si les premières semaines sont difficiles pour le jeune, Karim réside toujours sur ce lieu de vie aujourd'hui, où il peut enfin vivre une vie d'enfant.

DE LA RUE AU LIEU DE VIE : L'INTERVENTION EN BIDONVILLES



Depuis toujours, la question de l'intervention sur les lieux de vie des jeunes roms roumains originaires de Țândărei suivis de longue date a été un sujet de débat au sein de l'association. D'une part parce que les jeunes suivis étaient déjà systématiquement rencontrés sur leur lieu d'activité ; d'autre part parce que nous souhaitions privilégier des échanges éducatifs sans les adultes les entourant. Cependant, la période de la crise sanitaire est venue bouleverser cette réflexion.

Dès 2020, nous avons de moins en moins vu ces jeunes dans les rues de Paris. De fait, beaucoup d'entre eux se sont déplacés à proximité de leurs bidonvilles en Seine-Saint-Denis, notamment les enfants en mendicité. Par ailleurs, avec le renforcement du lien de confiance, nous avons été de plus en plus invités par les enfants et adolescents sur leurs lieux de vie, notamment en 2021. Ainsi, dans ce contexte, l'année 2022 a été marquée par

une augmentation significative de nos interventions sur leurs lieux de vie. Nous avons en effet réalisé 105 tournées sur des bidonvilles, des squats et hôtels sociaux, contre 74 en 2021. En 2022, cela représente ainsi le double des tournées sur les lieux d'activité. Après deux ans d'évolution de nos pratiques, l'intervention en lieu de vie est donc aujourd'hui au cœur de notre action et a un impact certain sur notre relation avec les jeunes.



Le renforcement du lien

Se rendre sur le lieu de vie des personnes accompagnées, c'est les voir dans un autre contexte que celui dans lequel nous les avons rencontrées. Nous avons l'habitude de rencontrer des jeunes en activité intensive et donc peu disponibles. Or, lorsqu'ils nous invitent sur leur lieu de vie, nous les voyons la plupart du temps sur leur temps libre. Cela nous permet de leur proposer des activités éducatives dans lesquelles les jeunes peuvent pleinement s'épanouir, se faire plaisir, sans penser au travail. Ainsi, nous avons pu organiser des activités sportives, notamment avec l'association Viacti, mais aussi des séances d'art-thérapie dans notre van. Les activités se font parfois en très grand groupe, ce qui n'est pas toujours facile à encadrer et peut aussi nous détourner de nos objectifs éducatifs auprès des jeunes visés par notre projet éducatif (sursollicitation des adultes, présence de très jeunes enfants).

Lors des activités, les enfants, plus disponibles, peuvent se confier et nous pouvons travailler l'adhésion à des orientations et des accompagnements extérieurs, même si ces temps collectifs sont peu propices à l'individualisation. Aussi, ces accompagnements sont facilités

par l'intervention sur le lieu de vie car il devient un point de rendez-vous par excellence, en particulier pour des jeunes ne disposant pas de téléphone.

Le renforcement du lien est aussi dû au fait que nous soyons acceptés par les habitants de ces lieux. En effet, nos venues occasionnent de nombreux échanges avec les adultes présents : les parents, auprès desquels nous expliquons nos actions mais aussi d'autres adultes nous sollicitant pour diverses orientations auprès de nos partenaires. Toutefois, nous sommes aussi conscients que cette proximité peut représenter un biais dans notre accompagnement : il est difficile d'aborder des sujets intimes avec les jeunes comme la santé sexuelle et reproductive, la délinquance, dans des espaces collectifs. De même, le lien de confiance avec certains jeunes victimes de violences intra-familiales ou d'exploitation peut être entaché par le renforcement du lien avec des adultes impliqués dans ces mêmes violences.

Le repérage de nouveaux jeunes

L'intervention en lieu de vie nous a aussi permis d'accéder à des jeunes que nous ne connaissions pas ou avec qui nous n'arrivions pas à entrer en lien. C'est particulièrement le cas de plusieurs jeunes filles âgées de 13 à 18

ans, qui sont parfois les compagnes de jeunes garçons déjà suivis. Nous avons déjà rencontré certaines d'entre elles en mendicité mais elles étaient très peu disponibles et assez méfiantes envers nous. De même, il nous était impossible de rencontrer d'autres jeunes filles qui sortent très peu de leur lieu de vie, du fait de leur implication dans des tâches domestiques. À cet égard, bien que l'accès à ces filles ne soit pas toujours permis par les familles ou les belles-familles et qu'elles soient souvent très occupées dans leur foyer, le fait de les voir régulièrement dans un espace familial a permis de créer un premier contact avec elles et a facilité l'émergence de demandes, notamment sur la santé. Depuis, nous organisons régulièrement des activités socio-esthétiques et d'art-thérapie avec plusieurs d'entre elles. Ces échanges nous permettent de travailler le renforcement des compétences psychosociales de ces jeunes, leur donner accès à des groupes de paroles non-mixtes, notamment sur la santé sexuelle mais ils nous ont aussi donné à voir quelques situations préoccupantes de jeunes belles-filles MNA pouvant s'apparenter à de l'exploitation domestique.

La compréhension du contexte de vie

Globalement, l'intervention en habitat précaire nous permet de mieux comprendre et appréhender les conditions de vie des jeunes suivis, ainsi que les dynamiques et les besoins de leurs groupes sociaux et familiaux. Par les accompagnements, les activités et les orientations (notamment avec nos partenaires ACINA, Médecins du Monde, Askola, Première Urgence Internationale et la PMI Mobile), notre intervention vient faciliter leur ancrage dans la ville et l'accès aux différents services envi-

ronnants. Elle nous donne aussi accès à la réalité du quotidien précaire et discriminé des jeunes suivis, ponctué d'évacuations régulières, instaurant un climat tendu et méfiant, causant une détresse et un dénuement certain mais aussi des ruptures dans l'accompagnement. Dans ce contexte d'extrême précarité, d'urgence, mais aussi parfois de méfiance envers les institutions, notre action n'est pas toujours adaptée aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Nous nous devons aussi d'être vigilants à trouver la juste balance entre nos diverses modalités de rencontre. En effet, nous pouvons faire le constat que notre présence très fréquente sur les lieux de vie a réduit nos tournées de repérages sur les lieux d'activité, et peut-être la fréquentation sur le centre de jour, pouvant aussi créer un biais sur l'autonomisation de ces enfants.

CHIFFRES

165 TOURNÉES EFFECTUÉES AUPRÈS DE CE PUBLIC EN SEINE-SAINT-DENIS (DONT 65% DIRECTEMENT SUR LES LIEUX DE VIE, BIDONVILLES, SQUATS ET PARFOIS HÔTELS SOCIAUX)

133 JEUNES RENCONTRÉS DONT 70 NOUVEAUX.

28 JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

ÉTUDE DE CAS

DU REPÉRAGE À L'ÉLOIGNEMENT D'UN JEUNE VICTIME DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

L'année 2022 fut marquée par le premier éloignement via le dispositif Ac.Sé d'un jeune contraint à commettre des délits.



La rencontre, le recueil du témoignage et le signalement

Février 2022, lors de l'une des deux tournées hebdomadaires de l'équipe Hors la rue sur le secteur Pantin - Aubervilliers - 4 Chemins, un jeune se présente et demande qui sont les éducateurs pour les mineurs. Il dit qu'il a besoin d'aide, nous lui proposons de se rendre dans un café pour échanger. Ilyes¹ a 17 ans, il est algérien, il vend des cigarettes dans la rue et il dit qu'il a peur, car des personnes le forcent à voler. Au café, il nous dit via l'interprète arabophone au téléphone, qu'il est humilié par des gens de 4 Chemins, il a déjà reçu un coup de cutter et demande si on peut l'aider pour arrêter de consommer du Lyrica². Les jours où il n'en a pas, "les autres" lui donnent un autre médicament, du Rivotril³, toujours dans le même objectif, qu'il aille voler.

1. Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié.

2. Le Lyrica est le nom commercial de la molécule de prégabaline : c'est un médicament prescrit pour des douleurs neuropathiques, dans le traitement des crises d'épilepsie et du trouble anxieux généralisé. Les jeunes nous disent le consommer pour ses propriétés antalgiques, anxiolytiques, hypnotiques, euphorisantes, relaxantes et désinhibantes. L'usage détourné de ce médicament est très répandu en Europe et au Maghreb, il est vendu dans la rue et est très bon marché. Un usage excessif peut entraîner une forte dépendance physique (troubles visuels, impuissance, somnolence, vertiges...) et au niveau comportemental, une augmentation des idées suicidaires, des accidents de la route et de l'agressivité.

3. Le Rivotril est le nom commercial d'un médicament appartenant à la classe des benzodiazépines, il est prescrit par les neurochirurgiens dans le traitement de l'épilepsie comme anticonvulsivant, anxiolytique. Les jeunes nous disent en consommer pour ces effets anxiolytiques, de détente musculaire, hypnotique.

Nous tentons de le revoir dans notre centre de jour, il accepte mais ne vient pas au rendez-vous. La semaine suivante, lors d'une tournée, nous revoyons Ilyes au même endroit, il a le visage tuméfié, les contours des deux yeux cerclés d'ecchymoses, il a du mal à respirer. Il dit avoir été agressé par les adultes qui le contraignent à voler. Lors d'un entretien dans les locaux d'une association partenaire, il explique que des hommes l'ont frappé car il leur a dit vouloir arrêter de voler pour eux. Il ajoute qu'il n'est pas le seul mineur concerné par cette violence. Il veut aller à l'hôpital et parler à la police. Nous l'accompagnons aux urgences, puis à la mise à l'abri du projet Hors la rue/Aurore.

Le lendemain, il dépose plainte auprès de la Brigade de Protection des Mineurs contre l'auteur de son agression qu'il accuse également d'exploitation dans le cadre de la contrainte à commettre des délits. Nous transmettons un signalement au Parquet des mineurs ; une ordonnance de placement provisoire est prononcée et Ilyes est mis à l'abri à l'hôtel. Les semaines suivantes, nous l'accompagnons aux unités médico-judiciaires et pour une seconde audition auprès de la Brigade des Mineurs. Il rencontre son avocate qui le représentera dans le cadre de la reconnaissance de son statut de victime de traite des êtres humains.

L'accompagnement pour une adhésion à une protection pérenne

Avril 2022, il va avoir 18 ans et sa demande de prolongation de prise en charge est refusée par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), relevant notamment l'absence de démarches d'insertion professionnelle. En effet, la répétition constante des délits (et donc des gardes à vue-déferlements-audiences) tout au long de sa prise en charge ASE, semble avoir conduit à l'échec des démarches d'insertion scolaire, professionnelle et d'un suivi en addictologie. Ilyes se retrouve à la rue et continue à subir des pressions et des agressions. Il se rend toujours à 4 Chemins car, dit-il, tout le monde le connaît là-bas et qu'il s'y sent protégé, jusqu'à ce qu'un jour, il y soit de nouveau agressé.

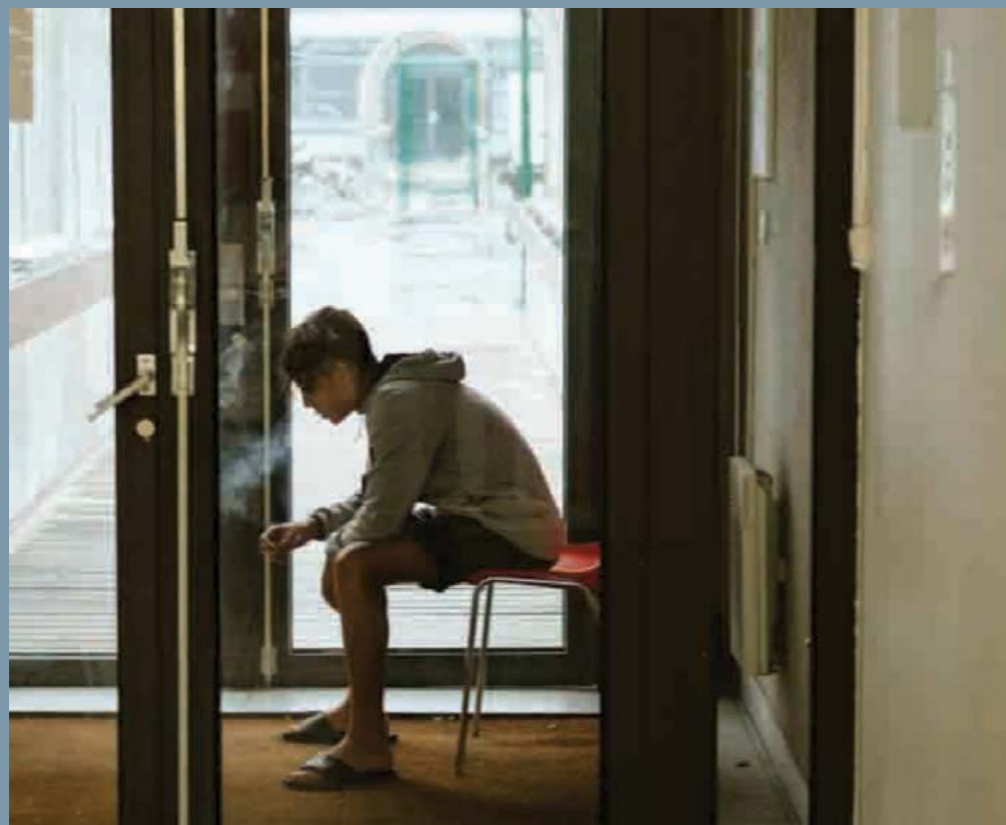
L'équipe préconise son éloignement du territoire francilien et se met en lien avec le dispositif Ac.Sé¹, qui propose un accueil sécurisant et sécurisé aux majeurs victimes de traite. L'adhésion du jeune à ce projet est progressive et travaillée pas à pas avec l'équipe. C'est un événement dramatique, la mort accidentelle d'un de ses amis et dont il est témoin, qui précipite les événements. Ilyes est en effet bouleversé, il veut s'en aller loin, commencer une nouvelle vie et "faire ses papiers".

Le départ pour une nouvelle vie en devenir

Juillet 2022, une place est disponible dans un centre d'hébergement (CHRS) du réseau Ac.Sé, à plusieurs centaines de kilomètres de l'Île-de-France. Nous échangeons avec l'équipe éducative du centre, pour la sensibiliser à la contrainte à la commission de délit, aux profils des jeunes exploités, à la soumission chimique (via les médicaments) utilisée pour maintenir l'emprise. C'est la première fois qu'une personne victime de ce type d'exploitation est accueillie dans le dispositif.

La date du départ est fixée et une éducatrice accompagne Ilyes vers cette nouvelle vie. À son arrivée, il expérimente un changement radical de repères, il passe de la ville à la campagne, d'une vie avec ses amis à une solitude parmi des inconnus, d'un mésusage à haute dose de médicaments à une consommation stabilisée par des médecins, d'un accès à l'argent via le vol à devoir se lever tous les matins à 6h pour une rémunération - de stagiaire - de 3,50€ de l'heure. Il appelle alors l'équipe

1. Le dispositif national Ac.Sé propose un hébergement et un accompagnement géographiquement éloigné du lieu de résidence de la personne victime de traite en danger ou en grande vulnérabilité et agit comme pôle ressource auprès des professionnels en contact avec des personnes victimes. Ac.Sé fait partie intégrante des mesures de protection des victimes de la traite en France, telles que citées dans le décret n° 2007-1352 du 13 septembre 2007 relatif à « l'admission au séjour, à la protection, à l'accueil et à l'hébergement des étrangers victimes de la traite des êtres humains ».



au téléphone quasi quotidiennement et nous confie ses doutes, son envie de faire du sport, de gagner de l'argent, "d'avoir des papiers", il dit déjà qu'il veut partir, que c'est trop dur cette vie. Apparaît un questionnement existentiel qu'il nous partage : "Qu'est-ce que j'ai fait pour en arriver là ?" C'est la première fois qu'Ilyes fait preuve d'introspection. La métamorphose continue, chargée de périodes de montagnes russes émotionnelles... Le lundi, il nous parle du lac magnifique, de la nature splendide, le lendemain, en pleurs, il veut se scarifier, partir, repartir en Algérie, ce n'est plus possible de vivre ici car le veilleur de nuit lui a dit de parler moins fort au téléphone. Ilyes expérimente des moments de grande angoisse, comme si l'angoisse permettait de remplir ce vide laissé après avoir quitté sa vie d'avant... Il semble que ce soit bien le fait de se sentir en sécurité maintenant qui lui permet de laisser place à son intérieur, à sa subjectivité, à la possibilité qu'il porte et qu'il construise un regard sur lui-même. Regard qui était peut-être auparavant celui de sa famille, de son groupe ou de ses exploités ; en réponse à une instabilité éprouvée pendant des années dans son parcours, une place a été laissée ici au conflit interne, celui qui fait grandir. Ce conflit s'exprime dans son rapport aux règles de la vie en collectivité, se lever tôt le matin, faire attention au bruit... des choses anodines qui iront jusqu'à remettre en question pour lui sa présence dans ce lieu. Au fur et à mesure des semaines, ces moments d'angoisse se sont espacés, ils sont contenus et repris avec lui dans différents espaces thérapeutiques et éducatifs. Ilyes a compris que ces règles ne sont pas contre lui, il a vu qu'il peut rester et petit à petit ça devient moins difficile.

L'accompagnement éducatif à l'épreuve de la rencontre avec les jeunes majeurs de 4 Chemins

Depuis 2020, nous sommes le témoin de la vulnérabilité exacerbée des jeunes algériens, originaires d'Oran en majorité, présents sur le carrefour des Quatre Chemins entre Aubervilliers et Pantin. Souvent en vente de cigarettes et de médicaments, de jour comme de nuit, dans des conditions climatiques défavorables, particulièrement en période hivernale, ces derniers tirent très peu de bénéfices de leur activité. Outre cette précarité financière entraînant une instabilité quant à leurs possibilités d'hébergement, ces conditions ont une répercussion directe sur leur état de santé. Par ailleurs, ces jeunes évoluent dans un climat d'insécurité constante, entre la peur de faire l'objet d'une agression et la crainte d'être contrôlé ou arrêté par les forces de l'ordre. Nous observons alors une errance psychique, physique et identitaire.

Le cadre d'intervention d'Hors la rue préconise l'accompagnement d'enfants et d'adolescents âgés de sept à vingt-et-un ans. Toutefois, l'âge ne doit pas, a priori, parasiter voire paralyser l'intervention de l'équipe éducative. Pour cela, cette question est souvent mise en balance avec les critères de vulnérabilité et transcendée au profit de la rencontre entre le jeune et l'éducateur. En effet, la majorité officielle, à savoir dix-huit ans, et l'adulthood sont à différencier comme le préconise opportunément l'auteure Cloé Delvin. En d'autres termes, le besoin d'un jeune d'être accompagné éducativement ne s'arrête pas systématiquement lors de sa dix-huitième année.

À Quatre Chemins, nous sommes en lien avec des jeunes âgés de seize à vingt-huit ans. Beaucoup d'entre eux se présentent à nous comme mineurs ce qui peut s'expliquer grâce à la conjonction de plusieurs facteurs. En effet, nous sommes les seuls intervenants sociaux à aller au-devant de ce public sur ce secteur et nous nous présentons aux jeunes comme "des éducateurs aidant les mineurs". Par conséquent, les jeunes sont influencés lorsqu'ils se présentent à leur tour à notre équipe. En outre, l'absence de dispositif dédié aux jeunes majeurs étrangers vulnérables favorise également la volonté des jeunes rencontrés de se présenter comme mineurs afin de bénéficier d'une assistance éducative.

De par les liens forts que nous construisons avec certains jeunes, ils nous confient des éléments sur leur réelle identité, différente de celle qu'ils déclarent aux institutions. Ils modifient fréquemment leur âge et leurs patronymes avec pour conséquence des troubles identitaires et des difficultés relationnelles dans leur parcours d'intégration. Ils sont souvent amenés à s'infantiliser, ce qui peut constituer un obstacle pour leur insertion socio-professionnelle. Ainsi, plusieurs jeunes majeurs que nous accompagnons se situent dans une impasse administrative.

Notre équipe, spécialisée en protection de l'enfance, ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins criants des personnes majeures vulnérables présentes sur ce territoire. Il nous paraît aujourd'hui, plus que jamais, indispensable de mobiliser d'autres acteurs spécialisés en droit des étrangers notamment, en amont de notre intervention.

CHIFFRES

72 TOURNÉES EFFECTUÉES SUR LE TERRITOIRE DE 4 CHEMINS (PANTIN/AUBERVILLIERS)

127 JEUNES RENCONTRÉS DONT **97** NOUVEAUX

46 JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

ÉTUDE DE CAS

DÉLIER DES ANGOISSES ET NÉGOCIER L'ADHÉSION : À LA RENCONTRE DE RUBY, JEUNE FILLE EN ERRANCE

En mars 2022, Ruby* reprend ancrage avec Hors la rue avec de nombreuses demandes en santé. Dans la Foulée, elle nous annonce sa grossesse. La manière dont Ruby nous dépose ses besoins semble alors moins relever de l'urgence ou de l'immédiateté que par le passé. Ce qu'entend désormais Hors la rue lors de ces retrouvailles avec la jeune ressemble davantage à un projet, à une envie de dessiner des choses pour le futur. De là peut-être l'opportunité de travailler une adhésion avec les institutions qui ne s'est jusqu'alors jamais vraiment faite.

« Il voulait m'envoyer dans un internat à la mer en disant que là-bas il y a des filles comme toi ». Comme toi ! Qu'est-ce que ça veut dire les filles comme moi ?! »

C'est sur le ton de la défensive que Ruby nous rapporte ce propos que lui aurait tenu un éducateur de permanence de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Cette expression "filles comme toi", Ruby sait très bien ce qu'elle signifie. Les filles comme elle, ce sont les jeunes filles ayant un parcours traversé par la violence ; dès le plus jeune âge au sein d'une structure familiale défaillante, puis par la suite dans le cadre de leur errance : la rue, les consommations de substances psychoactives et l'emprise d'adultes profitant de leur vulnérabilité, entre autres.



Souvent ces conditions de vie/survie sont des freins à l'adhésion de ces jeunes filles à leur prise en charge. C'est le cas de Ruby qui cumule plus de mises à l'abri d'urgence et de fugues que de placements pérennes. Les institutions qui interprètent cela comme un simple défaut d'adhésion ont de plus en plus de mal à s'adapter à ces parcours chaotiques et extrêmes et les solutions de placement s'épuisent au même rythme que la motivation des jeunes filles à tenter une nouvelle fois de "rentrer dans le système".

De fait, Ruby, comme tant d'autres, sait se débrouiller sans l'ASE, sans référent parental non plus,

**Le prénom a été modifié afin de préserver l'anonymat de la personne concernée*

comme les autres MNA dont elle partage le quotidien de galère et de violence. Elle y arrive, bon an mal an, et finit par faire siennes ces conditions de survie, au jour le jour, et avec des repères spatio-temporels plutôt embrouillés, évacuant un futur qu'il n'est pas possible de penser.

Sauf que Ruby est désormais enceinte et se projette finalement avec cet enfant dans un désir de maternité qui, pour les jeunes filles en errance, participe souvent à recréer un lien filial qui leur a fait défaut par le passé. Ruby le sait avec un enfant "la galère au jour le jour" n'est plus possible, aussi bien pendant qu'après la grossesse. Cette grossesse dans ce qu'elle dessine au futur permet à Ruby de se ressaisir de la faculté à se projeter dans un avenir qui se veut en dehors de ces conditions de vie actuelles.

C'est au titre de ce désir de changement que Ruby reprend attache avec Hors la rue en mars 2022, après de nombreux mois de silence. Très vite, Ruby nous a fait part de sa grossesse et a formulé plusieurs demandes d'accompagnement en santé, notamment auprès d'un hôpital parisien qu'elle connaît bien.

Au sein de cet établissement, Ruby a dû faire face par le passé, à un accueil parfois stigmatisant des professionnels de santé qui la réduisaient à sa condition de jeune fille des rues. En effet, les questions relatives à son lieu de vie, son errance, son exploitation et sa consommation de substances psychoactives n'ont pas pu être soulevées profondément lors de ces passages aux urgences.

En dépit de ce passif, Ruby décide de s'inscrire dans un suivi au sein de la maternité de cet hôpital. Une maternité dans laquelle elle se sent à sa place, elle n'est plus perçue de la même façon qu'aux urgences. Dorénavant, elle est une future mère. Elle est également moins adolescente, plus adulte selon un schéma qui la rattache à n'importe quelle jeune fille de son âge et non plus seulement à une fille "comme elle".

L'équipe d'Hors la rue redécouvre alors une jeune qui sait désormais cibler ses demandes tout en se saisissant de chacune de ses démarches en santé, notamment en les agençant selon un calendrier qu'elle respecte. Il ne s'agit plus d'accompagnement en urgence avec des attentes interminables dans les couloirs de l'hôpital, comme c'est très souvent le cas avec les jeunes filles en errance.

De fait, son statut change auprès des professionnelles. La sage-femme, l'assistante sociale et les infirmières l'entendent dans ses tergiversations et ses demandes. Cette écoute est précieuse pour Ruby et ces dernières deviennent des ressources auprès desquelles elle peut formuler sans crainte ses doutes quant à la grossesse et la suite de l'accouchement. Loin de la stigmatiser, ces professionnelles la valorisent dans cette nouvelle maturité au sein de laquelle Ruby arrive à se positionner comme sujet. Ce changement de regard des professionnelles à son égard participe à la revalorisation de son estime de soi et a un réel impact sur sa capacité à se projeter en articulant intérêts présents et futurs, les siens ainsi que ceux de son bébé.

Parmi ses projets: s'extraire de l'hôtel insalubre et insécurisant dans lequel elle vit, la crèche pour sa fille et pour elle l'idée de suivre une formation. Hors la rue évoque alors auprès de Ruby la nécessité de reprendre ancrage dans un cadre institutionnel avec l'ASE : via l'intégration d'un foyer maternel à l'issue de sa grossesse avec notamment la possibilité d'obtenir un contrat d'apprentissage à sa majorité.

Cela n'est pas sans questionnement pour Ruby car elle a la crainte tenace que cette institution qui connaît son parcours, sa réputation et ses mises en danger ne la juge, du fait des nombreux échecs passés, inapte à élever un enfant et que celui-ci lui soit confisqué. Tout au long de sa grossesse Ruby sera tiraillée. D'une part, continuer de faire sans l'ASE en restant invisible aux yeux de cette institution, quitte à accoucher en dehors de l'hôpital. D'autre part, le désir de dépasser ses réticences initiales afin de se fabriquer au mieux un avenir dans lequel elle se voit désormais comme sujet agissant et non plus subissant.

Ainsi en coopération avec le personnel médical de la maternité, l'équipe d'Hors la rue a opéré un véritable travail de déconstruction des représentations que la jeune pouvait avoir à l'égard du cadre institutionnel de l'Aide Sociale à l'Enfance. À plusieurs reprises, les professionnels lui ont répété que l'ASE était là pour l'accompagner et non la juger, que les contraintes qu'implique une prise en charge sont normales au vu de sa minorité et que celles-ci participent à l'instauration d'un cadre sécurisant pour elle et son bébé. Ruby s'est parfaitement saisie de ce travail tout en faisant part de sa volonté que ses demandes soient au moins entendues par les institutions à défaut d'être acceptées.

Souvent au cours de cet accompagnement, Ruby s'est braquée et mise en colère mais jamais les professionnels présents à ses côtés ne l'ont stigmatisée. Au contraire, ces derniers ont su respecter la temporalité de son cheminement vers une insertion dans le droit commun pour elle et son enfant. Ses doutes et temps de réflexion étant alors accueillis comme les signes d'une nouvelle maturité.

À la suite de son accouchement et grâce à la reprise de lien faite en amont avec l'ASE, Ruby a pu visiter puis intégrer un centre maternel avec sa fille. À l'issue de la visite, la directrice d'établissement lui a proposé un temps de réflexion avant qu'elle se décide ou non à intégrer ce lieu. Cette marge décisionnelle qui lui a été tendue a énormément étonné Ruby, elle s'est sentie considérée dans ce nouveau soi qu'elle se dessine depuis plusieurs mois. Quelques jours plus tard, Ruby a accepté d'intégrer ce centre. Dès son arrivée au sein de l'établissement, elle a donné à l'équipe éducative du lieu les coordonnées de l'une des éducatrices d'Hors la rue. Elle tenait à ce que les membres d'Hors la rue expliquent "tout bien" son parcours et son évolution auprès de son nouveau lieu d'accueil, comme si elle redoutait encore un regard stigmatisant posé sur elle.

Finalement, nous nous sommes mis en lien avec l'équipe éducative du centre car nous ne parvenions que très difficilement à obtenir des nouvelles de Ruby par téléphone. Le centre nous a indiqué que tout se déroulait parfaitement et de fait nous avons entendu ce silence comme un signal positif. Sans doute celui d'une jeune se tournant désormais vers un nouveau pan de sa vie non conciliable avec son passé d'errance auquel Hors la rue était étroitement associé.

CHIFFRES

69 MARAUDES RÉALISÉES À PARIS

36 JEUNES FILLES RENCONTRÉES EN 2022 DONT 27 NOUVELLES

20 JEUNES FILLES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

PARTIE 5.

PLAIDOYER ET COMMUNICATION

**TOUS LES ENFANTS
ONT LE DROIT
À UNE VIE
D'ENFANT**

PODCAST : EMBARQUEZ AVEC NOUS EN RUE

À LA RENCONTRE D'ADOLESCENTES EN ERRANCE...

Le projet du podcast est né de l'envie de faire vivre l'expérience d'une immersion à l'auditeur, de donner la sensation de marcher aux côtés de travailleuses sociales et de rentrer dans leur quotidien auprès des adolescentes en errance à La Chapelle.

L'idée de ce projet est apparue suite à l'intervention lors de l'assemblée générale en 2021 de Mathilde Magniez, éducatrice référente du public des jeunes filles en errance et d'Hortense Bret, psychologue et intervenante sur le territoire de La Chapelle, fréquenté par ces jeunes filles. Pour l'occasion, elles avaient co-écrit un texte concernant le travail auprès de ces adolescentes en errance. Cette intervention a marqué l'ensemble de l'assemblée, nous avons donc souhaité donner une suite et communiquer plus largement sur cette action.

Le format podcast s'est vite imposé, permettant d'une part de contourner la problématique du droit à l'image mais surtout d'incarner l'intervention à travers la parole des professionnelles présentes sur le terrain. Nous proposons aux auditeurs d'aller à la rencontre des adolescentes en errance à La Chapelle.



Le podcast a été créé en s'appuyant sur l'histoire fictive d'Olivia, représentative de la réalité de ces jeunes filles, compilant les situations fréquemment rencontrées.

6 épisodes ont été conçus pour permettre à l'auditeur de s'immerger auprès de toutes les professionnelles (éducatrice, psychologue, art-thérapeute, médecin), d'appréhender toute la complexité de la situation de ces jeunes filles et les enjeux liés à leur accompagnement.

Souvent perçues comme des délinquantes perturbant l'espace public, un des objectifs de la série de podcasts est d'alerter l'opinion publique de la réalité de ces mi-

neures (profils, prises en charge). De faire comprendre que ces adolescentes sont avant tout victimes, souvent contraintes par des adultes qui exploitent leur grande vulnérabilité, et leur grande détresse physique et psychique.

Mais également de sensibiliser les associations et institutions publiques en lien avec ces jeunes à la grande complexité de leur accompagnement. L'idée est de favoriser la coopération entre ces acteurs en vue d'une prise en charge adaptée pour les protéger.

Enfin, à travers la création du podcast, nous avons la volonté de mettre en valeur le travail pluridisciplinaire, de créer un média d'expression pour l'équipe : revenir sur nos pratiques, faire de l'articulation théorique-clinique, faire un pas de côté, croiser les regards.

Le podcast a été largement diffusé, auprès

de partenaires publics et privés mais également sur nos réseaux sociaux. Ils ont rencontré un grand succès et ont largement été relayés. Ils sont à présent disponibles sur notre chaîne Youtube.

- ▶ **Épisode 1 : Embarquez avec nous en rue à la rencontre d'adolescentes en errance**
- ▶ **Épisode 2 : L'accroche**
- ▶ **Épisode 3 : Les conduites à risque**
- ▶ **Épisode 4 : L'errance**
- ▶ **Épisode 5 : La crainte de l'effondrement**
- ▶ **Épisode 6 : La fugue, la fuite, le retour en rue**

DES SENSIBILISATIONS SUR LA TEH

POUR ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

En 2022, notre équipe a continué d'animer des sensibilisations auprès des professionnels au contact de mineurs victimes de la traite des êtres humains dans le but de les aider à mieux repérer et accompagner ces derniers.

Depuis plus d'une dizaine d'années, Hors la rue s'attache à capitaliser et partager son expérience de terrain auprès des professionnels en lien avec des jeunes étrangers particulièrement éloignés du droit commun et dont la grande vulnérabilité favorise des situations de traite des êtres humains.

Face à ces jeunes en danger et pourtant non demandeurs de protection, les pratiques des professionnels sont bouleversées et de nombreux questionnements peuvent alors émerger pendant la mise en œuvre de leur accompagnement éducatif : pourquoi ces jeunes ne se considèrent-ils pas comme des victimes ? Pourquoi ne demandent-ils pas d'aide ? de protection ? Pourquoi n'adhèrent-ils pas à ce qu'on leur propose ?

Ces temps de sensibilisation permettent ainsi de transmettre des éléments de compréhension sur ces publics via une approche sociologique et psychologique, basée sur notre expérience de terrain, mais aussi de partager des bonnes pratiques et divers retours d'expériences relatifs à l'accompagnement de ces jeunes, du repérage à l'orientation de ces derniers dans des dispositifs spécifiques.

S'ils permettent avant tout de renforcer durablement les compétences des professionnels, ces temps d'échange se révèlent particulièrement enrichissants pour créer du lien entre les équipes et fluidifier les échanges sur des situations communes.

Un centre de ressources sur la traite

Pour continuer à favoriser le partage de connaissances et d'outils sur l'accompagnement des mineurs victimes de la traite des êtres humains, notre équipe a également travaillé en 2022 sur le développement d'un centre de ressources en ligne dédiée à la problématique. Directement rattaché au site internet d'Hors la rue à partir d'Avril 2023, ce centre en ligne permettra aux professionnels d'avoir accès à une diversité d'informations sur le sujet (fiches pratiques, actualités sur la traite, jurisprudences).



CHIFFRES CLÉS

PLUS DE 200 PROFESSIONNELS SENSIBILISÉS

12 SENSIBILISATIONS ANIMÉES

Cette année, nous sommes intervenus principalement auprès de nos partenaires opérationnels situés en Île-de-France (éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, travailleurs sociaux, psychologues dans des établissements d'accueil, avocats), mais pouvons, ponctuellement, être amenés à nous déplacer dans d'autres départements auprès de structures confrontées aux mêmes problématiques.

AUDITIONS ET CONTRIBUTIONS

Au cours d'une année marquée par une campagne présidentielle et législative, Hors la rue a poursuivi son travail de plaidoyer et de lobbying visant à faire connaître ses analyses et positions auprès de multiples instances et institutions.

Sensibiliser les élus locaux concernant les MNA en errance aggravée

Comme évoqué à plusieurs reprises, l'association a connu un développement inédit amorcé à l'automne 2021, en consacrant un nouveau service à l'intervention auprès de mineurs en errance aggravée à Paris. Le travail spécifique mené auprès de ces jeunes a donné lieu à de nombreuses rencontres afin d'en expliquer les contraintes et spécificités de notre intervention. À l'ouverture du nouveau site dans le 12^e arrondissement à l'été 2022, un échange a ainsi été organisé avec les élus au Conseil de Paris Dominique Versini et Nicolas Nordman ainsi qu'avec le maire du 12^e arrondissement, Emmanuelle Pierre-Marie, afin de présenter le service, son fonctionnement et d'évoquer son intégration au sein du territoire de l'arrondissement. Cette rencontre a permis de re-sensibiliser les élus aux problématiques de nos jeunes, notamment lors d'une maraude dans le 18^e arrondissement.



Nous avons également présenté les solutions que nous portons auprès de la Mission MNA de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice). Cela a permis de sensibiliser les professionnels traitant de situations de jeunes très demandeurs de protection aux problématiques de nos publics les plus en errance.

Echanger les bonnes pratiques dans l'accompagnement des MNA au niveau européen

Hors la rue a également été auditionnée par des chercheurs français et européens intervenant au sein du Projet EUPROM visant à identifier les bonnes pratiques s'agissant de l'accompagnement des MNA dans plusieurs pays européens. Nous avons également pu présenter notre action à Maastricht et à Stockholm à de nombreux partenaires européens, dans le cadre de présentations croisées d'initiatives menées pour améliorer le repérage et la prise en charge des jeunes étrangers en errance.

Alerter les professionnels de santé sur l'emprise chimique

Au cours de l'année, l'association a également porté à la connaissance de plusieurs acteurs publics les mécanismes d'emprise chimique dont sont victimes la majorité des jeunes désormais accompagnés par nos équipes. Comprendre le mécanisme des addictions et sensibiliser les professionnels de santé aux difficultés de nos jeunes sont en effet des étapes essentielles pour parvenir à une protection

efficace et pérenne de ces jeunes en danger. Hors la rue a ainsi pu porter à la connaissance d'acteurs comme la MILDECA de ce phénomène émergent qui doit impliquer les acteurs de la santé et de la lutte contre les addictions.

Informer sur la situation préoccupante des jeunes filles en errance

La situation particulière des jeunes filles en errance accompagnées par l'association, soumises elles aussi parfois à addictions à différents médicaments et pour certaines victimes d'exploitation sexuelle a également été présentée au cours d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance. Dédiée à la prostitution des mineurs et présidée par la Procureure de la République de Paris, cette réunion a également rassemblé des élus ainsi que des responsables administratifs et associatifs. Là encore, l'association a pu porter à la connaissance des acteurs la situation de jeunes filles encore trop largement ignorées et qui nécessitent la mobilisation coordonnée d'acteurs de différents champs.

Plaidoyer pour une mobilisation de tous les acteurs publics dans la lutte contre la traite des êtres humains

Dans le cadre des actions menées avec le Collectif Ensemble Contre la Traite des Êtres Humains, Hors la rue a enfin participé en décembre à une rencontre avec des conseillers du Cabinet de la Première Ministre. Avec ses partenaires du collectif, Hors la rue a pu formuler ses attentes vis-à-vis de la Mission Interministérielle de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), soulignant les carences des politiques publiques en matière de lutte contre la TEH. L'association a également pu répéter ses attentes quant à la nécessaire impulsion politique pour mobiliser les acteurs de la Justice, de la Santé et de la Protection de l'enfance pour une protection efficace et pérenne des mineurs victimes de traite, notamment lorsqu'ils sont contraints à commettre des délits.



Illustration issue du guide « Mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits », p71.

LES OUTILS

Au fil des années, Hors la rue a capitalisé sur son expérience pour développer différents outils comme autant de supports à l'accompagnement éducatif et de témoignages de la réalité du travail auprès des mineurs en danger.



Guide "Mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits"

Depuis plus de 10 ans, Hors la rue a développé une expertise accrue dans la connaissance de certains groupes de mineurs contraints à commettre des délits et dans l'identification de ce public, que nous partageons régulièrement auprès de nos partenaires. Basé sur l'expérience, les réflexions, les pratiques des salariés et anciens salariés d'Hors la rue, ce guide capitalise toutes ces années de repérage et d'accompagnement auprès des mineurs victimes de criminalité forcée.

Il est disponible en français et en anglais sur le site internet de l'association (www.horlarue.org), où il est également possible d'en faire une commande papier.



Podcasts sur le travail de rue auprès des jeunes filles en errance

En 2022, Hors la rue a créé une série de six podcasts. L'association y invite à venir marcher avec ses travailleuses sociales qui racontent, à travers l'histoire fictive d'Olivia, ce qu'est de travailler en rue auprès des jeunes filles en errance.

Les épisodes sont disponibles sur notre chaîne YouTube, ainsi que sur nos réseaux sociaux (FaceBook, LinkedIn, Instagram).



Outil "Parlons grossesse"

L'idée de cet outil est née du besoin d'avoir un support visuel lors des maraudes de rue pour aborder le sujet de la grossesse des jeunes filles accompagnées par l'association. Une grande partie des jeunes filles enceintes n'ont que trop souvent et pour unique suivi un passage aux urgences en cas de douleurs. Nous avons donc, en nous basant sur l'existant, conçu un outil, le plus visuel possible, expliquant la grossesse ; de la fécondation à l'accouchement, en abordant la question du suivi médical mais aussi l'anatomie et le système de santé en France.

Le guide est disponible en français et en roumain sur le site internet de l'association, où il est également possible d'en faire une commande papier.

PARTIE 6.

RESSOURCES



RESSOURCES HUMAINES

L'équipe salariée au 31 décembre 2022

Équipe administrative

Guillaume Lardanchet. Directeur

Séverine Canale. Responsable de la gestion financière et de la communication

Ana-Maria David. Secrétaire/comptable

Équipe pluridisciplinaire

Mathilde Archambault. Responsable des pôles éducatifs

Programme MNA en errance Paris et Actions éducatives multipublic

Hortense Bret. Psychologue

Julie Jardin. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains

Programme MNA en errance Paris et Actions éducatives multipublic

Léa Loth. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains

Actions éducatives multipublic

Équipe Programme MNA en errance Paris	Équipe Actions éducatives multipublic
Moustapha Ezziadi. Responsable de l'équipe éducative	Laure Pichot. Responsable adjointe de l'équipe éducative
Abdellah Alla. Éducateur	Fataou Afodjobo. Éducateur
Violaine Berton. Éducatrice	Manon Danger. Éducatrice
Camélia Bop. Éducatrice	Mohamed El Amine Meslem. Éducateur
Damien Salort. Éducateur sportif	Antonin Rousseau. Éducateur
Fanny Taillard. Éducatrice	Marine Rofes. Médiatrice en santé
Alice Assi. Art-thérapeute	Alicia Sonmez. Éducatrice
	Lucia Todoran. Éducatrice
	Émilie Boutillier. Art-thérapeute

Stagiaire

Adine Cornaz. Stagiaire éducatrice spécialisée

Volontaire

Gauthier Berenfeld. Coordinateur des projets de sensibilisation, de prévention des conduites à risque et de communication

Bénévole

Marina Lavigne. Médecin bénévole lors des maraudes

Nous remercions celles et ceux qui ont été membres de l'équipe d'Hors la rue en 2022 et qui poursuivent ailleurs leur parcours :

Hiba Abdelmajid. Éducatrice

Sarra Ben Ahmed. Éducatrice

Lucie Brousset. Éducatrice

Aurélie de Gorostarzu. Directrice

Mihail Constantin Logofatu. Éducateur

Romana Miclaus. Éducatrice

Nouh Rhalami. Éducateur

Lila Rometino. Éducatrice

Chloé Rajchles. Stagiaire assistante sociale

Le conseil d'administration

Les membres du CA constituant le bureau

Estelle Denize. Présidente. Directrice des relations publiques

Yves Ravot. Secrétaire. Dirigeant d'entreprise

Édouard Donnelly. Trésorier. Entrepreneur

Autres membres du CA

Jalila Bouzid. Directrice Addictions France

Hervé Hamon. Magistrat honoraire

Marina Lavigne. Médecin

Geneviève Lefèbvre. Retraitée. Juge des enfants au Tribunal pour Enfants de Paris

Évangeline Masson Diez. Chercheuse et formatrice

Émilie Petit. Directrice adjointe

Olivier Peyroux. Consultant

Guillaume Roche. Chef de service Prévention, Insertion et Autonomie Jeunesse

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les frais liés à l'activité avec les jeunes restent relativement faibles en raison de la réorganisation de nos actions principalement en rue, en direction des jeunes non demandeurs de protection et en situation d'errance aggravée, sur la région de l'Île-de-France, depuis 2020.

Malgré une intervention continue de nos équipes sur le terrain durant l'année 2022, les dépenses liées à l'intervention éducative relevant des temps de mise en place d'ateliers socio-éducatifs individuels ou collectifs habituellement mobilisée en support de l'accompagnement éducatif (ex : cinéma, expositions, théâtre, piscine, visites de lieux historiques, fêtes de fin d'année) restent globalement faibles. Ces dernières années, le travail éducatif en rue s'oriente plus sur la mise en place d'accompagnements individuels vers l'accès au droit commun que de temps d'animation collectifs comme cela était le cas il y a quelques années. Cela s'explique principalement par le profil des jeunes accompagnés non en demande, en situation d'exploitation, ancrés dans l'errance...Par ailleurs, nous observons une augmentation importante des accompagnements en santé entre 2021 et 2022, notamment grâce au recrutement d'une médiatrice en santé.

Les frais de traduction sont beaucoup plus importants cette année, soit une augmentation de 736 % comparativement à 2021. L'action auprès des mineurs étant tournée vers le public étranger, et face aux difficultés de recrutement qui existent aujourd'hui dans le secteur social, nous n'avons pas toujours la possibilité de recruter des travailleurs sociaux parlant la langue des jeunes. Dans ce cas et dans l'objectif de favoriser l'accroche et le lien éducatif, nous avons recours à une entreprise extérieure pour le service de traduction par téléphone.

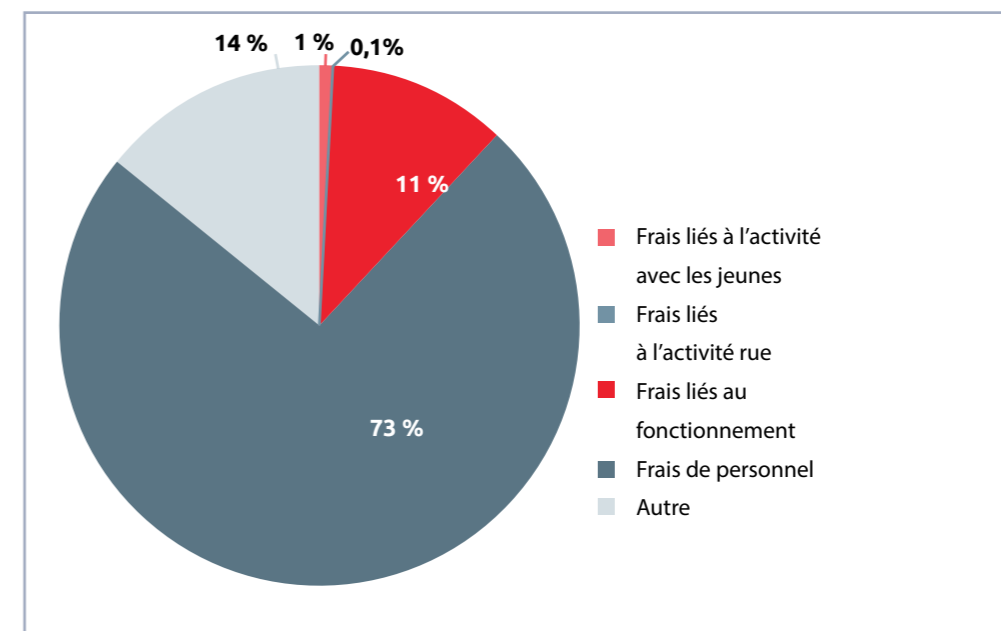
L'augmentation des frais de fonctionnement est principalement due à **l'organisation des 18 ans de l'association**. Ainsi, le 30 juin à La Marbrerie à Montreuil, environ une centaine de proches d'Hors la rue (partenaires institutionnels, associatifs, membres actuels et anciens, anciens bénévoles, salariés actuels et anciens, donateurs, financeurs publics et privés) se sont rassemblés pour retracer ensemble le chemin parcouru. La soirée a été ponctuée de divers temps forts mettant en lumière à la fois le travail effectué, les témoignages et les réalisations de jeunes.

Les frais de communication sont également en augmentation en raison de **la création d'une nouvelle vidéo vitrine** permettant de décrire les activités d'Hors la rue telles qu'elles existent aujourd'hui ainsi que le profil des jeunes accompagnés. **Le guide « Parlons grossesse » créé en 2021** a été présenté lors d'une visioconférence auprès d'une quarantaine de professionnels relevant du secteur social et de la santé lors du premier semestre 2022 afin d'assurer sa promotion et de le rendre le plus accessible pour tous. Par la suite il a été distribué par courrier sur commande.

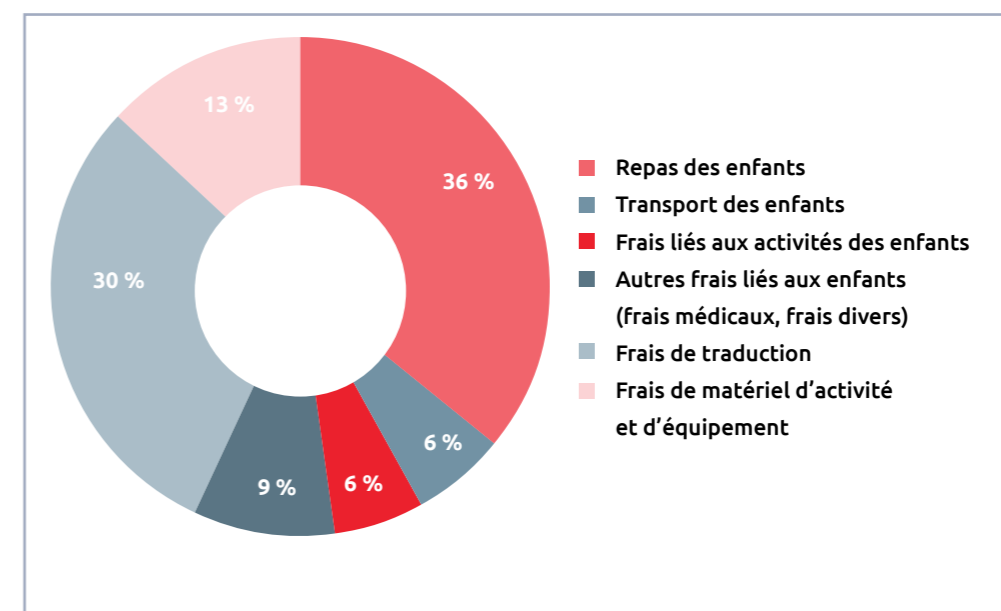
73,33 % des dépenses sont imputables aux charges salariales et en augmentation de 49 % comparativement à l'année 2022. Les charges liées à la rémunération du personnel sont en augmentation en raison de l'augmentation conséquente de la masse salariale pour diverses raisons :

- Depuis septembre 2020, nous avons recrutés 2 éducateurs supplémentaires dans le cadre du financement des maraudes mixtes soit une éducatrice arabophone et une éducatrice roumanophone.
- Depuis octobre 2021, 7 postes supplémentaires ont été créés (un responsable de service, 5 éducateurs, un éducateur sportif et une art-thérapeute) dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle équipe liée au développement d'un dispositif visant à venir en aide aux mineurs en errance à travers des actions d'aller vers et un accueil destiné à la mise à l'abri, en partenariat avec l'association Aurore financé par la Ville de Paris.
- En avril 2022, mise en place pour l'ensemble des salariés intervenant auprès des mineurs étrangers accompagnés d'une prime mensuelle de 183 euros net (prime Lafourcade), décidée par l'Etat.

Répartition des charges d'exploitation



Répartition des frais liés à l'activité des jeunes



Évolution des produits d'exploitation entre 2021 et 2022

	2021	2022
Produits d'exploitation	871 717	1 212 055
DRIHL	365 658	407 560
Protection Judiciaire de la Jeunesse	10 500	25 500
Cours d'appel de Paris	7 000	7 000
FIPD 75	50 000	50 000
FIPD 93	10 000	30 000
Région Île-de-France	8 500	8 500
Conseil départemental de Paris	136 193	136 193
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	130 140	130 140
DGCS		96 000
DRIHL 93		50 000
Secours Catholique		24 000
Fondation Rothschild		34 897
Fondation Porticus	110 751	127 925
Fondation Les amis des enfants du monde	8 000	8 000
AUSSPAR		10 000
Fondation Barreau de Paris	12 500	
Fondation de France	17 000	65 000
Subv. État Service Civique	5 475	1 340

Les ressources d'exploitation ont augmenté, l'ensemble des bailleurs ont maintenu voir augmenté leur subvention témoignant ainsi d'une vraie reconnaissance du travail de terrain réalisé par l'ensemble de l'équipe.

Aujourd'hui force est de constater que nous sommes dans l'obligation d'agrandir l'équipe éducative avec de nouveaux professionnels permettant de répondre aux divers besoins des jeunes que nous accompagnons. Ainsi grâce au nouveau soutien de la Fondation Rothschild, nous avons pu recruter une médiatrice en santé à compter du mois d'avril 2022 pour une durée de 18 mois. Un nouveau soutien de la Fondation de France pour le recrutement d'un nouveau poste de psychologue afin de développer la santé psychique par un renforcement des actions d'aller-vers, la mise en place de dispositifs cliniques sur mesure, ainsi que des espaces de réflexions communs avec les différents professionnels accompagnant les jeunes a été obtenu en 2022. Le poste est pourvu depuis le mois de mars 2023 pour une durée de 18 mois.

HORS LA RUE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Directeur de la publication

Guillaume Lardanchet

Conception éditoriale

Séverine Canale

Rédaction et relecture

L'équipe d'Hors la rue

Conception graphique et mise en page

Marie Gourmelon - www.margelinemouron.com

Crédits photo

Daniele Tocco

L'équipe d'Hors la rue

Impression

Arco Iris - Montreuil

Crédits illustration

Élisa Perriguer

Johan Garcia

HORS LA RUE

70 rue Douy Delcupe

93100 Montreuil

01 41 58 14 65

www.horslarue.org

